



DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ PAYS DU SUNDGAU

Volet quantitatif

Version complétée – Octobre 2020



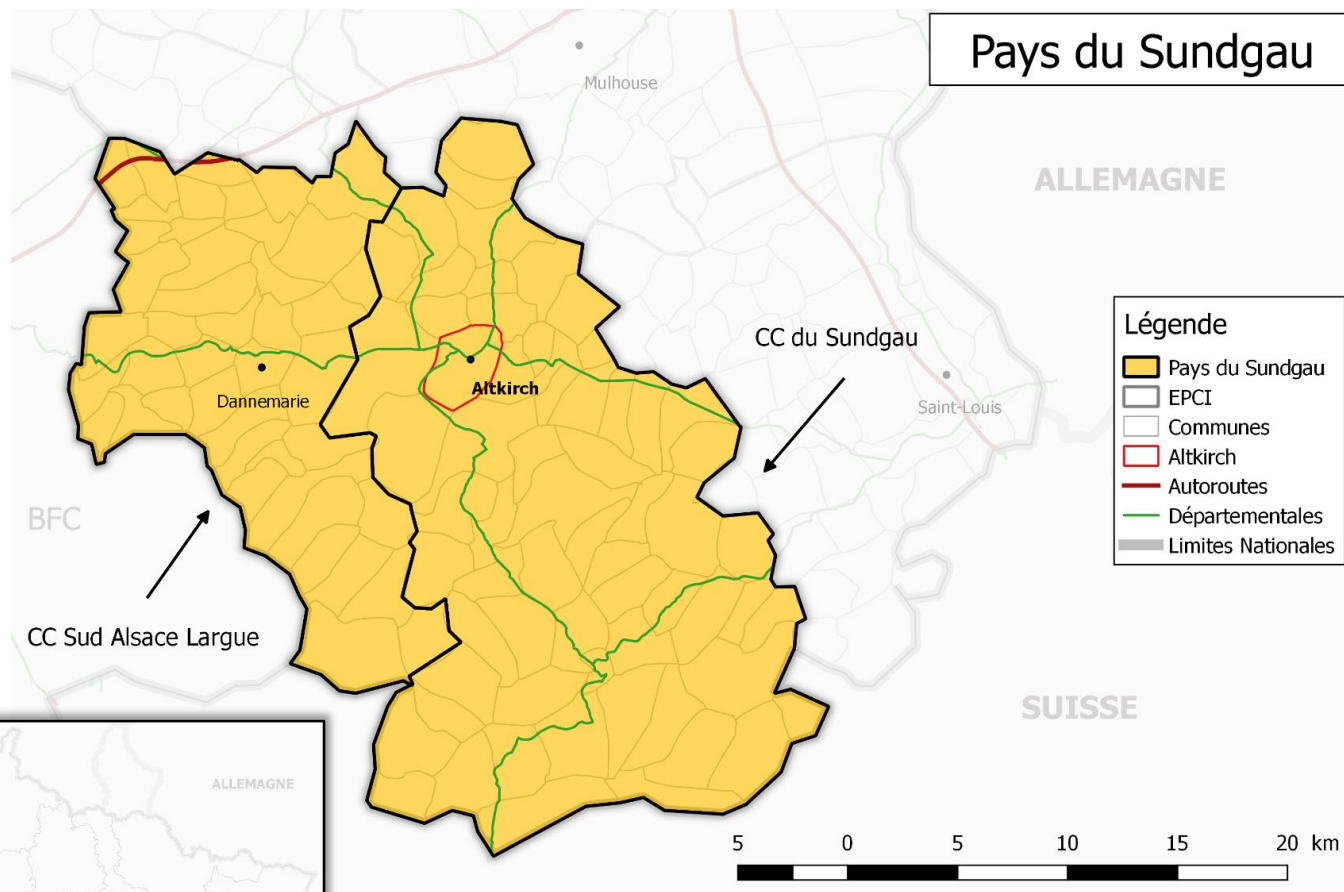
MÉTHODOLOGIE

- En 2016, un DLS portant sur le Pays du Sundgau a été réalisé par l'ORS Alsace et l'Ireps Alsace
- En 2019, l'ARS a sollicité l'ORS et l'Ireps pour une actualisation de ce diagnostic. L'ORS s'occupant du volet quantitatif et l'IREPS du volet qualitatif de la démarche.
 - Un **volet quantitatif** présenté ci-après, qui a pour but d'actualiser les données du précédent DLS en ajoutant un focus sur la commune d'Altkirch lorsque les données sont disponibles ;
 - Ces données sont issues de bases de données mises à jour à des fréquences définies mais qui peuvent parfois porter sur des informations relativement anciennes. Les années/périodes et sources sont précisées.
 - Elles doivent aussi être confrontées aux connaissances de terrain.
 - Un **volet qualitatif**, présenté dans un PPT distinct présente un recueil des besoins et des demandes en terme de prévention et d'accès à la santé sur la commune d'Altkirch. Des éléments quantitatifs y ont également été injectés (croisement des données).



DONNÉES DE CONTEXTE / ENVIRONNEMENTALES

LE TERRITOIRE



-Un territoire composé de 108 communes et près de 70 000 habitants soit 12% de la population du Haut-Rhin

-Frontalier avec la région Bourgogne-Franche Comté, l'Allemagne et la Suisse

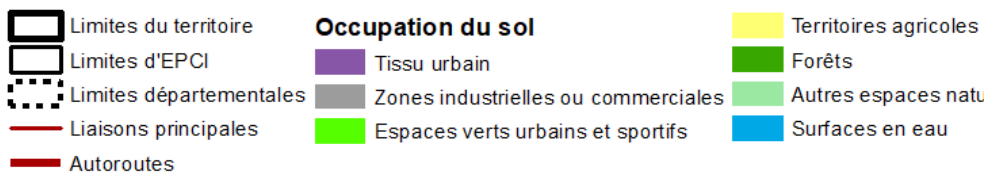
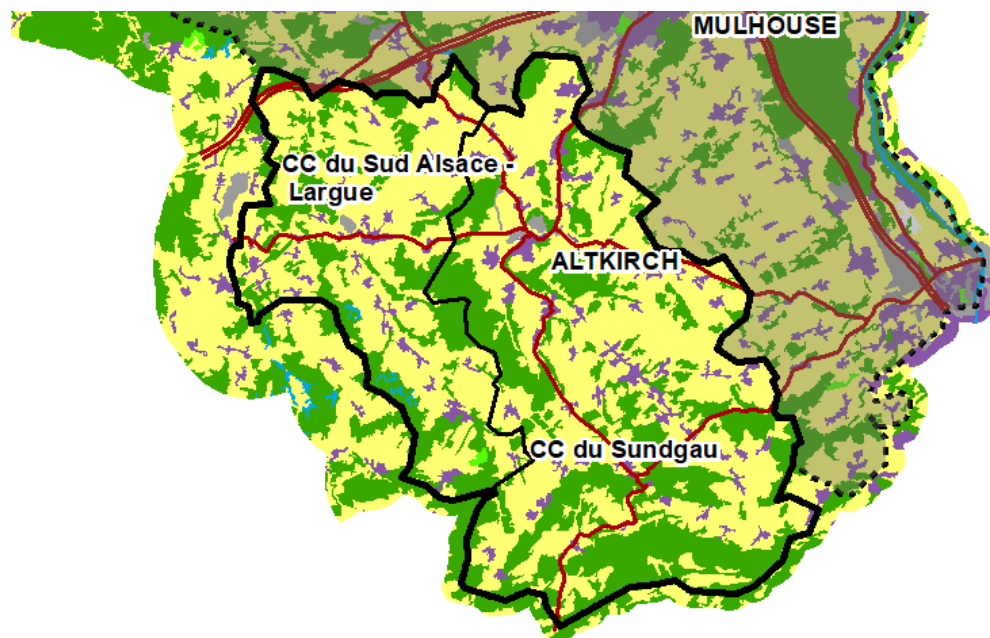
-La majorité des communes (83%) compte moins de 1 000 habitants

-Altkirch chef lieu, pôle administratif et économique du territoire compte 5 775 habitants



ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL

Occupation des sols

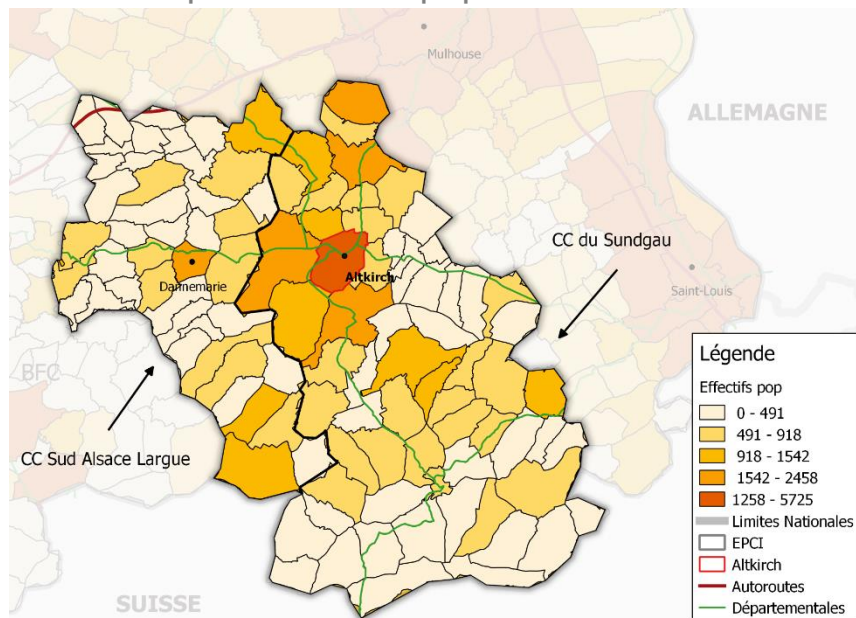


Source : CORINE Land Cover 2012, exploitation ORS

- Situé entre le massif du Jura et les Vosges
- Paysages riches et variés : plaines, collines, étangs, forêts et zones humides et abrite une faune et une flore diversifiée
- Certaines zones humides inscrites en zone « Natura 2000 »
- Territoire agricole notamment CC du Sud Alsace Largue
- Proximité des agglomérations de Mulhouse, Bâle et Belfort
- Réseau routier principalement constitué de départementales

ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL

Répartition de la population en 2016



- Des densités de population assez faibles, à l'exception des communes de taille plus importantes (Altkirch, Dannemarie, Waldighoffen)

- La population assez inégalement répartie sur le territoire : 10% de la population de chaque EPCI concentrée dans les villes centres – des effectifs de population faibles le long de la frontière suisse

Densité et ruralité en 2016

	Densité de population (Hab./km ²)	Part de la population vivant dans une commune rurale
Commune de Altkirch	605	ND
CC Sud Alsace Largue	97	39%
CC Sundgau	110	28%
Pays du Sundgau	105	32%
Haut-Rhin	216	11%
Grand Est	97	14%
France hexagonale	118	11%

Source : Insee, exploitation ORS

- Une ruralité importante notamment dans la CC Sud Alsace Largue, avec plus d'un habitant sur trois vivant dans une commune rurale



ENVIRONNEMENT – EAU

Eaux souterraines

Globalement la qualité des eaux souterraines est plutôt mauvaise sur l'ensemble du territoire, en lien avec la fragilité de la nappe aux pollutions. La totalité des communes est classée en zone vulnérable du fait des pressions liées aux nitrates issus de l'agriculture. 23 communes sont concernées par un programme renforcé de mesures liées à un bon usage des fertilisants.

Eaux de surface

Les eaux de surface présentent globalement une qualité moyenne. Le territoire étant peu industrialisé, les pressions identifiées sont pour partie d'origine agricole. Ceci étant, le SMARL porte un projet visant à pérenniser la filière herbe/élevage sur le bassin versant de la Largue, y compris sur le volet bio. Bien que les stations d'épuration présentes sur le territoire soient en bon état de fonctionnement, leur déficit, pèse aussi sur la ressource. A noter que des efforts sont réalisés dans ce domaine avec un développement significatif de stations sur le bassin de la Largue.

Eau potable

L'alimentation eau potable du territoire est effectuée par des captages dans la nappe souterraine (une soixantaine de forages et plus d'une centaine de sources). Une majorité d'entre eux font l'objet d'une déclaration d'utilité publique (déficit de DUP dans le Sud du territoire).

La qualité de l'eau distribuée est plutôt bonne malgré 18 captages présentant une eau brute dégradée. Notons que 23 captages sont classés comme prioritaires « Grenelle » au 26 mai 2009 sur le territoire du Sundgau. Les mesures mises en place en faveur de la réduction des pressions agricoles devraient conduire à une amélioration de cet état.



ENVIRONNEMENT – EAU

Qualité de l'eau de consommation

- ❑ CC du Sundgau : en 2019 présence de non-conformité ponctuelles en bactériologie sur 5 communes, toutes les unités de distribution concernées ont mis un traitement en place. Augmentation régulière des nitrates sur 13 communes allant jusqu'à 40µg/l pour une limite de qualité fixée à 50µg/l. Le secteur présente des problèmes pour les pesticides analysés, cette problématique a nécessité la mise en place de plusieurs stations de traitement de pesticides (charbon actif). Cette communauté de communes est également concernée par des teneurs en arsenic dépassant la limite de qualité, globalement les problèmes sont résolus, traitement devant être mis en œuvre à Ligsdorf et Bendorf. Ce secteur est particulièrement vulnérable aux épisodes de sécheresse : 8 communes sont classées en liste 1 « collectivités en déficit » et 3 communes sont classées en liste 2 « quantité d'eau suffisante mais limite ». En raison de la présence d'anciens champs de bataille, on notera la présence de perchlorates à des concentrations entre 2 et 4 µg/l pour le secteur zone basse de Hirsingue. Il n'y a pas de restriction mais une surveillance analytique est mise en place.
- ❑ CC Sud Alsace Large : en 2019 présence de non-conformité ponctuelles en bactériologie sur 3 communes, toutes les unités de distribution concernées ont mis un traitement en place. Une collectivité est principalement concernée par la problématique nitrates pour un de ces forages, un mélange des ressources assure le respect de la limite de qualité fixée à 50 mg/l et des actions ont été entreprises auprès des agriculteurs (entre autre mise en culture de miscanthus : piège à nitrates). Trois autres collectivités peuvent être qualifiées de fragile par rapport à ce paramètre avec toutefois des teneurs inférieures à 37 mg/l. 12 collectivités sur 18 distribuent de l'eau peu minéralisée et agressive. Elle peut donc, dans certains cas dissoudre les métaux des canalisations. Ce secteur est moyennement concerné par les épisodes de sécheresse : 1 syndicat (4 communes) est classé en liste 1 « collectivités en déficit », 2 communes sont classées en liste 2 « quantité d'eau suffisante mais limite ».



ENVIRONNEMENT – EAU

Legionelle

- ❑ CC du Sundgau : depuis 2015, il y a eu 13 cas de légionellose dans la Communauté de Communes du Sundgau, 1 à Luemschwiller, 1 à Aspach, 1 à Ligsdorf, 1 à Tagsdorf, 1 à Ferrette, 2 à Oberdorf, 1 à Hirtzbach, 1 à Heidwiller, 1 à Altkirch, 2 à Froeningen et 1 à Vieux Ferrette soit 2,74 cas pour 10000 habitants. Il existe 1 tour aéroréfrigérante (TAR) située sur Illfurth (1). Celle-ci fait l'objet d'une surveillance mensuelle réglementaire en ce qui concerne la recherche de légionelles.
- ❑ CC Sud Alsace Large : Depuis 2015, il y a eu 2 cas de légionellose dans la Communauté de Communes Sud Alsace Large, 1 à Saint-Ulrich et 1 à Gommersdorf, soit 0,90 cas pour 10000 habitants. Il n'y a pas de tour aéroréfrigérantes (TAR) sur cette Communauté de Communes.

ENVIRONNEMENT – AIR

EXPOSITIONS



Concentrations annuelles moyennes des principaux polluants en 2016

	Moyenne Annuelle de fond en NO2 en µg/m3	Moyenne Annuelle de fond en PM10 en µg/m3	Moyenne Annuelle de fond en PM2,5 en µg/m3	Nombre de dépassements du 120 µg/m3 sur 8h en O3
Commune de Altkirch	14,47	17,35	12,11	21,45
CC Sud Alsace Largue	11,75	16,22	11,55	20,07
CC Sundgau	9,77	15,69	11,12	21,56
CA Mulhouse Alsace Agglomération	16,61	16,30	12,59	25,86
Eurométropole de Strasbourg	20,64	19,20	14,25	17,44
Métropole du Grand Nancy	16,11	16,72	11,77	11,53
Metz Métropole	14,33	15,66	10,93	12,82

Source : ATMO Grand Est 180406, exploitation ORS

Dioxyde d'azote (NO2) : Gaz produit par la combustion, susceptible d'altérer la fonction respiratoire en cas de concentration trop élevée. Il est aussi un précurseur de l'ozone.

Particules fines (PM10 et PM2,5) : Particules fines (<2,5µm ou <10µm) en suspension dans l'air principalement émises en milieu urbain par le trafic routier sinon par l'agriculture/ sylviculture et l'industrie manufacturière.

L'exposition à la pollution de l'air extérieur est classée cancérigène avéré pour l'homme (groupe 1) par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) pour le cancer de poumons, notamment l'exposition aux particules fines.

Ozone (O3) : Gaz résultant de réactions chimiques entre oxydes d'azote (NOx) et composés organiques volatiles (hydrocarbures, solvants...), facilitées par l'ensoleillement (pics en période estivale). Il a des conséquences sur la fonction respiratoire à court et à long terme.

- Le Sundgau est relativement préservé en terme d'exposition à la pollution atmosphérique au regard des grandes agglomérations de la région

- On enregistre tout de même un dépassement de la valeur guide annuelle OMS en PM2,5 de 10µg/m3 sur l'ensemble du territoire avec 100% de la population exposée, comme sur pratiquement l'ensemble de la région

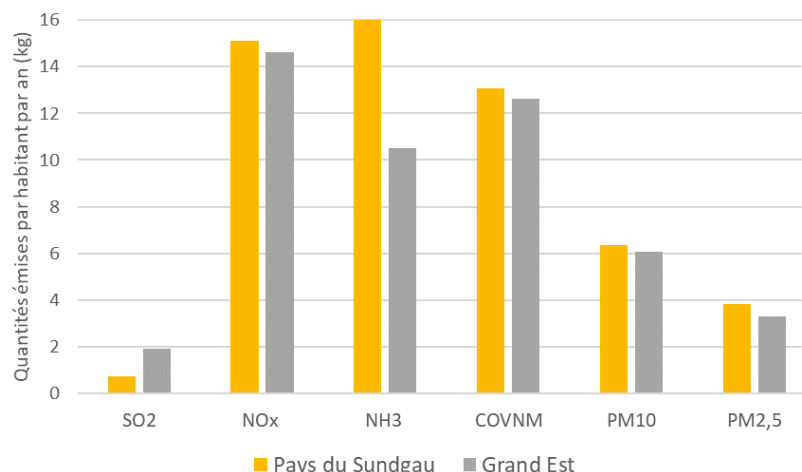
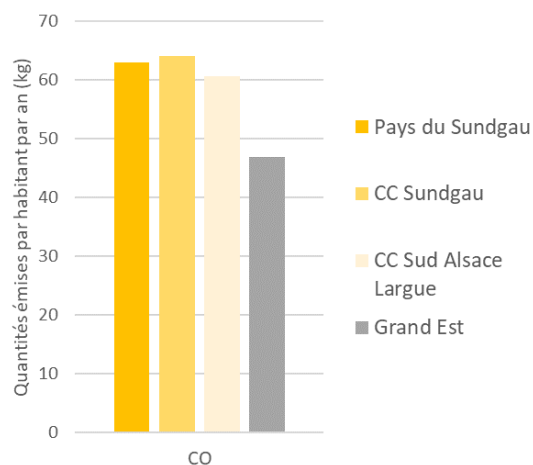
- Les principaux polluants affectant la qualité de l'air sont les PM (source résidentiel et agriculture) et l'O3 (source industrie manufacturière et transport)

- Notons cependant que le territoire ne présente pas de dépassements de seuil réglementaire de l'Union Européenne, mais uniquement des valeurs guides de l'OMS qui sont plus restrictives, dans un objectif de protection de la santé

ENVIRONNEMENT – AIR EMISSIONS



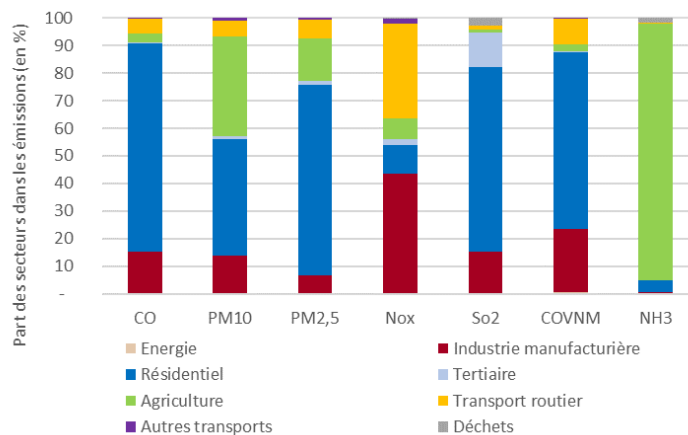
Emissions par habitant par an de principaux polluants atmosphériques en 2017



Les émissions par habitants du Pays du Sundgau dépassent celles du Grand Est sur un certain nombre de polluants.

La densité de population étant relativement faible, cela peut cependant expliquer ces valeurs.

Répartition par secteur d'activité des émissions de polluants en 2017



On note notamment l'émission plus élevée de NH3 en lien avec les activités agricoles.

CO : monoxyde de carbone ; SO2 : dioxyde de soufre ; NOx : oxydes d'azote ; NH3 : ammoniac ; COVNM : composés organiques volatils non méthaniques ; PM10/2,5 : particules de taille < 10 microns / 2,5 microns.

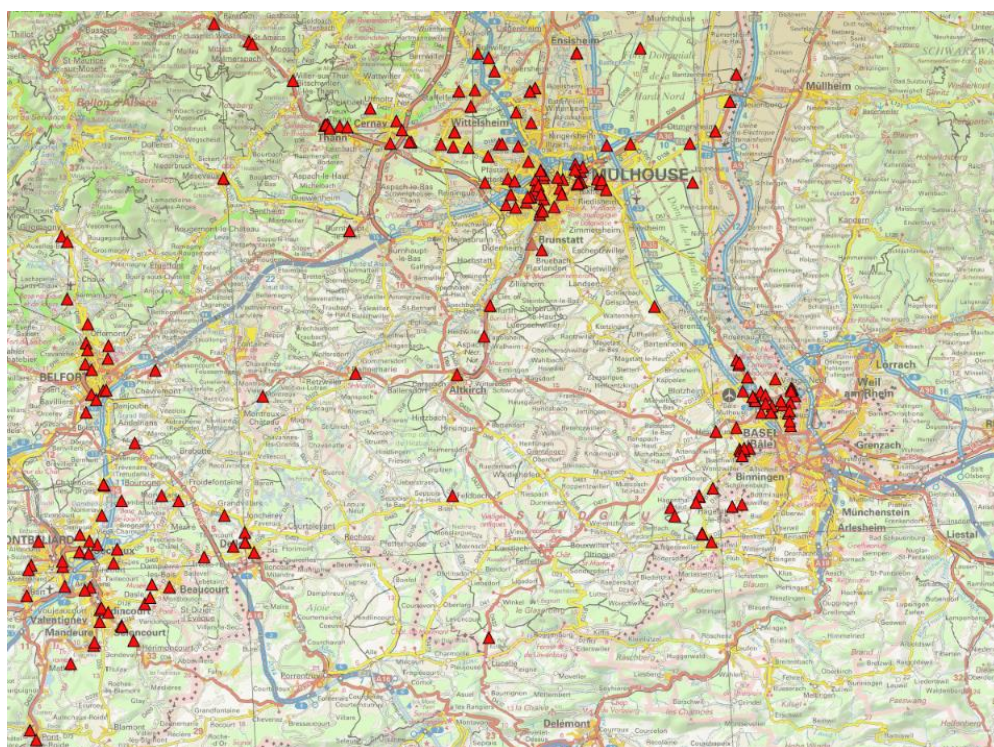
Source : Invent'Air V2019 d'ATMO Grand Est – exploitation ORS

CC Sud Alsace Largue, réalisation en 2020, d'une centrale photovoltaïque de 6,8 ha aux abords immédiats de la zone intercommunale d'activités de Retzwiller

ENVIRONNEMENT – SITES ET SOLS POTENTIELLEMENT POLLUÉS



Localisation des sites et sols pollués et potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif recensés dans Basol



Source : MTES, DREAL/DRIEE Géorisques.gouv.fr ; consulté en décembre 2019

Sites et sols potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics 2018

	Sites et sols potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics	
	Effectifs	Densité en km ²
Commune de Altkirch	ND	ND
CC Sud Alsace Large	2	0,9
CC Sundgau	4	0,9
Pays du Sundgau	6	0,9
Haut-Rhin	186	5,3
Grand Est	1 005	1,7
France hexagonale	5 993	1,1

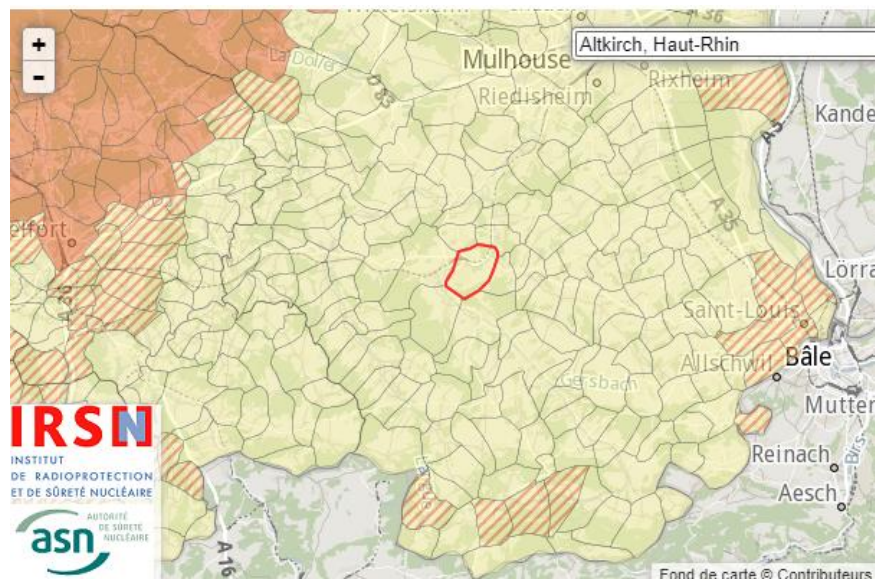
Source : Basol 2018, exploitation ORS

- 6 sites et sols pollués ou potentiellement pollués dont 2 dans la CC Sud Alsace Large et 4 dans la CC du Sundgau
- Rapporté à la superficie, la densité est plus faible que les références départementale, régionale et nationale
- La cimenterie d'Altkirch est classée SEVESO seuil haut. Selon le rapport des installations classées (09/2019) les dangers pour la santé et l'environnement ne sortent que de quelques mètres des limites de la propriété de l'usine

ENVIRONNEMENT – POTENTIEL RADON



Communes à potentiel radon



Source : IRSN

4 communes présentent un potentiel radon de catégorie 2 (potentiel radon faible mais risque de transfert).

Le population des communes de Courtavon, Winkel, Ligsdorf et Sondersdorf est donc potentiellement concernée par ce risque.

La cartographie du potentiel du radon des formations géologiques établie par l'IRSN conduit à classer les communes en 3 catégories :

Catégorie 1

Les communes à potentiel radon de catégorie 1 sont celles localisées sur les formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles. Ces formations correspondent notamment aux formations calcaires, sableuses et argileuses constitutives des grands bassins sédimentaires (bassin parisien, bassin aquitain) et à des formations volcaniques basaltiques (massif central, Polynésie française, Antilles...).

Sur ces formations, une grande majorité de bâtiments présente des concentrations en radon faibles. Les résultats de la [campagne nationale de mesure](#) en France métropolitaine montrent ainsi que seulement 20% des bâtiments dépassent 100 Bq.m⁻³ et moins de 2% dépassent 300 Bq.m⁻³.

Catégorie 2

Les communes à potentiel radon de catégorie 2 sont celles localisées sur des formations géologiques présentant des teneurs en uranium faibles mais sur lesquelles des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon vers les bâtiments.

Les communes concernées sont notamment celles recoupées par des failles importantes ou dont le sous-sol abrite des ouvrages miniers souterrains... Ces conditions géologiques particulières peuvent localement faciliter le transport du radon depuis la roche jusqu'à la surface du sol et ainsi augmenter la probabilité de concentrations élevées dans les bâtiments.

Catégorie 3

Les communes à potentiel radon de catégorie 3 sont celles qui, sur au moins une partie de leur superficie, présentent des formations géologiques dont les teneurs en uranium sont estimées plus élevées comparativement aux autres formations. Les formations concernées sont notamment celles constitutives de massifs granitiques (massif armoricain, massif central, Guyane française...), certaines formations volcaniques (massif central, Polynésie française, Mayotte...) mais également certains grès et schistes noirs.

Sur ces formations plus riches en uranium, la proportion des bâtiments présentant des concentrations en radon élevées est plus importante que sur le reste du territoire. Les résultats de la [campagne nationale de mesure](#) en France métropolitaine montrent ainsi que plus de 40% des bâtiments situés sur ces terrains dépassent 100 Bq.m⁻³ et plus de 10% dépassent 300 Bq.m⁻³.

Remarque : dans le cas des communes de superficie importante - comme c'est le cas en particulier pour certains Outre-Mer -, les formations concernées n'occupent parfois qu'une proportion limitée du territoire communal. Dans ce cas, la cartographie par commune ne représente pas la surface réelle d'un territoire affectée par un potentiel radon mais, en quelque sorte, la probabilité qu'il y ait sur le territoire d'une commune une source d'exposition au radon élevée, même très localisée. Afin de visualiser différentes zones au sein du territoire communal et de mieux apprécier le potentiel radon réel sur ce territoire, il convient de se référer à la cartographie représentée selon les contours des formations géologiques.

[En savoir plus sur la cartographie du potentiel radon.](#)

LOGEMENTS

Logements des ménages en 2016

	Part de ménages propriétaires	Part de ménages locataires d'un HLM	Part de logements sur-occupés	Part de résidences principales sans confort	Part des résidences principales construites avant 1946	Part du Parc privé potentiellement indigne (PPPI)
Commune de Altkirch	49%	18%	ND	0,2%	27,3%	ND
CC Sud Alsace Largue	78%	2%	2%	0,4%	24,8%	1,6%
CC Sundgau	76%	4%	3%	0,5%	25,2%	1,8%
Pays du Sundgau	77%	3%	2%	0,5%	24,6%	1,7%
Haut-Rhin	61%	13%	6%	0,3%	22,2%	ND
Grand Est	59%	15%	6%	0,4%	24,0%	3,7%
France hexagonale	58%	15%	10%	0,4%	23,0%	ND

Source : Insee exploitation ORS

Les **logements sur-occupés** sont définis par le fait d'avoir moins d'une pièce par habitant

Les **résidences principales sans confort** sont les logements qui ne possèdent ni douche ni baignoire

Le **parc privé potentiellement indigne (PPPI)** est un outil de pré-repérage des logements indignes, élaboré à partir du fichier FILOCOM (Fichier des Logements par Commune)

- Comme dans la majorité des territoires ruraux, le Pays du Sundgau présente une majorité de ménages propriétaires de leurs logements (77%), peu de locataires HLM (3%), peu de logements sur-occupés (2%) et ¼ du parc de logements a été construit avant 1946
- La ville d'Altkirch présentent des caractéristiques plus proche des milieux urbains (moins de propriétaires et plus de locataires de HLM). En revanche elle compte encore plus de logements anciens que la moyenne du territoire (27%)
- Le territoire compte tout de même 132 résidences principales sans douche ni baignoire donc les ¾ sur la CC du Sundgau (soit 0,5% des résidences principales)
- Le pré-repérage du parc privé potentiellement indigne (PPPI) en 2015 se basant sur les données 2013 identifie 481 logements au sein du Pays du Sundgau, soit 1,6 % du parc privé dans la CC Sud Alsace Largue, 1,8 % dans la CC du Sundgau (3,7 % à l'échelle régionale)

LOGEMENTS - CHAUFFAGE

Mode de chauffage des ménages en 2016

	Chauffage urbain	Gaz de ville ou de réseau	Fioul (mazout)	Electricité	Gaz bouteille	Autre
Commune de Altkirch	0,9%	59%	15%	17%	0,7%	8%
CC Sud Alsace Largue	0,3%	19%	30%	17%	2,6%	31%
CC Sundgau	0,6%	8%	30%	17%	3,3%	40%
Pays du Sundgau	0,2%	23%	31%	16%	2,2%	27%
Haut-Rhin	3,9%	46%	17%	17%	1,2%	15%
Grand Est	4,3%	43%	15%	21%	1,2%	15%
France hexagonale	5,3%	35%	11%	34%	1,7%	13%

Source : Insee exploitation ORS

- Au sein de la commune d'Altkirch le principal mode de combustible des ménages est le gaz de ville ou de réseau (59% des ménages vs. 46% dans le département), suivi de l'électricité et du fioul
- Au sein de l'ensemble des deux CC, pour 30 à 40% des ménages le mode de combustible principal est « autre » c'est-à-dire poêle, cheminée, cuisinière, etc., soit plus de deux fois plus qu'en moyenne dans le département, la région et la France hexagonale, suivi par le fioul (également deux fois plus qu'en moyenne dans les territoires de comparaison)

► Par délibération du 6 juin 2018, la Communauté de Communes Sundgau a décidé d'adhérer au Programme d'Intérêt Général partenarial (PIG) « Habiter Mieux 68 » 2018-2022 mis en place à l'initiative du Conseil Départemental du Haut-Rhin en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Ce dispositif permet de mobiliser des aides financières à destination des propriétaires occupants et bailleurs afin d'améliorer leur habitat. La subvention sur les travaux peut s'élever jusqu'à 60%.

Les projets éligibles concernent notamment l'installation d'un nouveau système de chauffage, de production d'eau chaude performant, l'isolation du logement, le remplacement des fenêtres, ...



TRANSPORTS & MOBILITÉ

Part des ménages selon l'équipements en voiture en 2016

	0	1	2	3 ou +
Commune de Altkirch	14%	47%	34%	5%
CC Sud Alsace Largue	7%	36%	44%	13%
CC Sundgau	7%	37%	45%	11%
Pays du Sundgau	7%	37%	45%	12%
Haut-Rhin	13%	45%	34%	7%
Grand Est	16%	46%	31%	6%
France hexagonale	19%	47%	29%	5%

Source : Insee exploitation ORS

- La majorité des ménages sont équipés d'une ou de deux voitures

- Le Pays du Sundgau compte davantage de ménages équipés de 2 voitures qu'en moyenne dans le département ou la région

- La commune d'Altkirch présente un profil plus proche de celui du département, plus propre aux milieux urbains



TRANSPORTS & MOBILITÉ

Le territoire dispose également :

- **Bus et Ter** : 14 lignes de Bus, une majorité à destination de Mulhouse et Saint-Louis / Une ligne SNCF traversant le territoire (Mulhouse/Belfort) / 4 lignes dans les territoires voisins (Mulhouse – Saint-Louis/Bâle, Bâle – Rodersdorf, Delle – Porrentruy, Porrentruy – Bonfol)
- **Réseau de covoiturage** avec 20 parkings sécurisés et gratuits aménagés
- **Taxi des Aînés** : Il s'agit d'un transport à la demande qui fonctionne uniquement lorsqu'il y a des réservations des usagers (âgés de 75 ans ou plus) pour des transports dans la CC ou vers des établissements médicaux pour les usagers ne disposant pas de véhicule ou étant dans l'incapacité de l'utiliser
- **Transport solidaire** : les chauffeurs-bénévoles accompagnent ponctuellement les personnes ayant un besoin de déplacement (tel que : rendez-vous médicaux, courses, entretiens d'embauche, etc.). Les territoires couverts :
 - > L'Association Culture et Solidarité : Emlingen, Heiwiller, Obermorschwiller, Wittersdorf, et Schwoben
 - > L'Association des Séniors du Sundgau : Heidwiller, Illfurth, Luemschwiller, Saint-Bernard, Spechbach, Tagolsheim et Walheim
 - > Le CCAS d'Aspach : s'est lancé en 2016 et est actuellement en pause
- De nouvelles solutions sont également en train de se mettre en place :
 - > Covoiturage dynamique, entre Ferette et Altkirch via une application dédiée
 - > Schéma directeur cyclable du Pays du Sundgau
 - > Parution d'un guide de la mobilité qui répertoriera l'ensemble de l'offre sur le territoire





DONNÉES SOCIO- DÉMOGRAPHIQUES



DYNAMIQUES DE POPULATION

- Une population en moyenne assez stable sur l'ensemble du Pays
- En hausse sur la CC Sud Alsace Large (+562 habitants en moyenne par an) dont 315 dus au solde naturel (excédent des naissances sur les décès) et 247 au solde migratoire (excédent des entrées sur les sorties du territoire)
- En baisse sur la CC du Sundgau (-141 habitants en moyenne par an) notamment lié au déficit des entrées sur les sorties (solde migratoire)

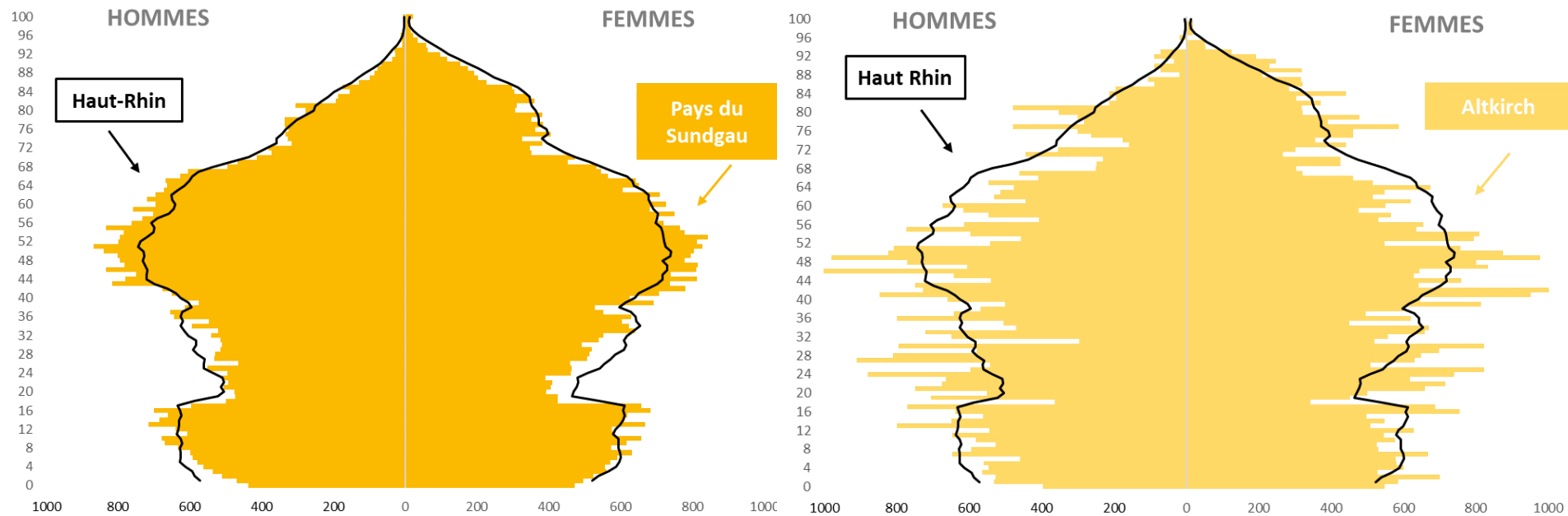
Dynamiques de population 2011-2016

	Population 2016	Taux (%) de variation annuel moyen 2011-2016	dont solde migratoire
Commune de Altkirch	5 775	0,1	- 0,4
CC Sud Alsace Large	22 272	0,5	0,2
CC Sundgau	47 521	- 0,1	- 0,2
Pays du Sundgau	69 793	0,1	- 0,1
Haut-Rhin	762 743	0,3	- 0,0
Grand Est	5 555 186	0,1	- 0,2
France hexagonale	64 468 721	0,5	0,1

Source : Insee, exploitation ORS

STRUCTURE PAR ÂGE ET SEXE

Pyramides des âges en 2016 pour 100 000 hab.



Source : Insee, exploitation ORS

Pays du Sundgau :

- Un vieillissement proche de celui de l'ensemble du département (18,0% de 65 ans et plus et 8,7% de 75 ans et plus vs. 18,5% et 9,0%)
- Un peu moins de jeunes (7,4% de 18-25 ans vs. 8,1% dans le HR)
- Une surreprésentation des 40-65 ans (38,8% vs. 19,0% dans le HR – 35,0% dans le Grand Est)

Commune d'Altkirch :

- Un vieillissement plus marqué aux grands âges (17,5% de 65 ans et plus et 10,4% de 75 ans et plus vs. 18,5% et 9,0%)
- Davantage de jeunes (10,0% de 18-25 ans vs. 8,1% dans le HR – 9,4% dans le GE)
- Une surreprésentation des 40-65 ans (34,9% vs. 19,0% dans le HR – 35,0% dans le Grand Est)

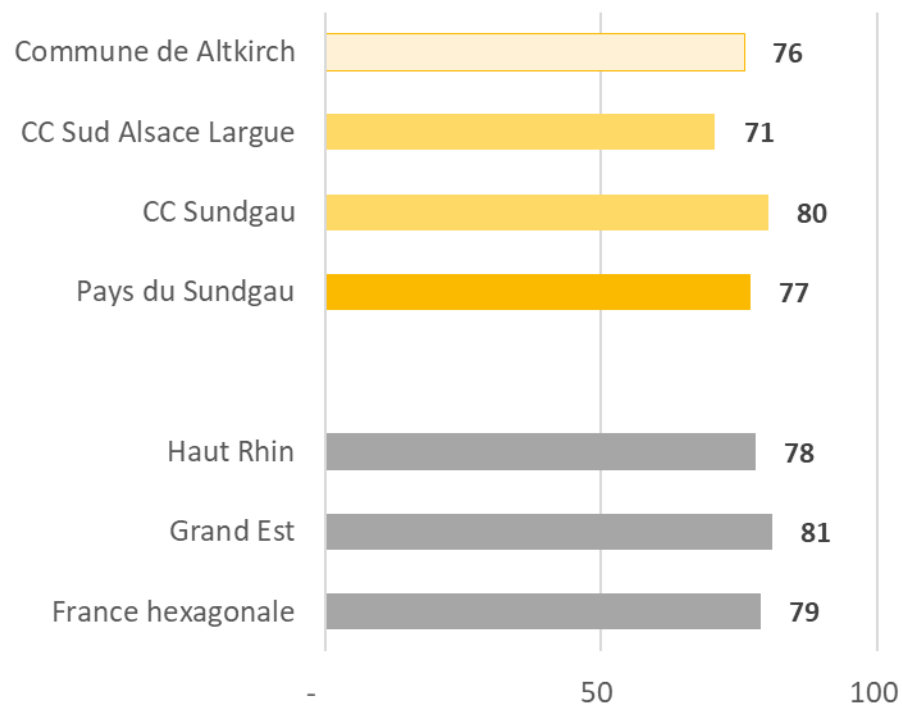
STRUCTURE PAR ÂGE



Un vieillissement moins marqué dans la CC Sud Alsace Largue, plus marqué dans la CC du Sundgau mais proche de la valeur régionale

Indice de vieillissement : rapport entre la population âgée de 65 ans ou plus et la population âgée de moins de 20 ans x 100

Indice de vieillissement 2016



Source : Insee, exploitation ORS

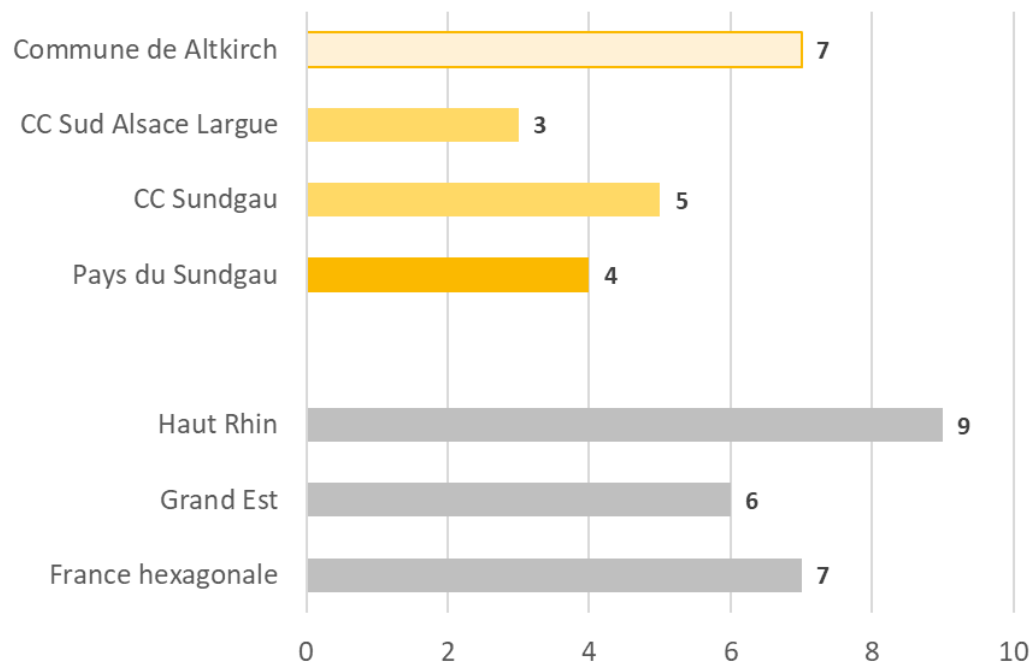


NATIONALITÉ

7% de la population d'Altkirch n'a pas la nationalité française (étranger au sens Insee) soit 400 habitants

Etranger au sens Insee : Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

Proportion d'étrangers en 2016



Source : Insee, exploitation ORS

MÉNAGES ET REVENUS

Ménages et revenus en 2016

	Ménages		Revenus			
	Part des familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 enfants	Part des familles nombreuses de 4 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans	Revenus médian disponible par unité de consommation	Part des ménages en dessous du seuil de pauvreté de 60 %	Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible	Part des foyer fiscaux non imposés
Commune de Altkirch	29,0%	2,1%	21 151 €	15,0%	5,1%	54,4%
CC Sud Alsace Largue	15,0%	1,6%	23 758 €	8,0%	3,1%	49,0%
CC Sundgau	15,1%	1,6%	26 922 €	7,1%	2,4%	43,7%
Pays du Sundgau	15,0%	1,6%	26 047 €	7,3%	2,6%	45,1%
Haut-Rhin	21,8%	2,3%	22 283 €	13,1%	4,5%	51,4%
Grand Est	23,0%	2,1%	20 751 €	14,5%	5,4%	57,6%
France hexagonale	24,0%	2,3%	20 809 €	14,7%	5,4%	55,7%

Source : Insee, Insee, DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, exploitation ORS

-A l'exception d'Altkirch qui présente des caractéristiques de milieux urbains (29% des familles avec enfants de moins de 25 ans sont monoparentales et 2,1% de familles nombreuses), le pays du Sundgau présente moins de familles monoparentales avec jeunes enfants et de familles nombreuses qu'en moyenne dans le Haut-Rhin, le Grand Est et la France hexagonale

-En terme de revenu, à l'exception d'Altkirch qui présente un revenu médian disponible par UC inférieur à la moyenne départementale, et des indicateurs de précarité de revenu plus défavorables, l'ensemble du territoire présente des indicateurs de revenus plus favorables que le département, la région et la France hexagonale

Le seuil de pauvreté monétaire, qui correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, s'établit à 1 015 euros par mois pour une personne seule en 2015.



ALLOCATIONS

Allocations en 2016

	Population couverte		Bénéficiaires			
	AAH		AEEH		APA Domicile	
	Nombre	Part des 20-64 ans	Nombre	Part pour 100 enfants de moins de 20 ans	Nombre	Part des 65 ans et plus
Commune de Altkirch	170	4,9%	37	2,7%	47	4,7%
CC Sud Alsace Largue	193	1,5%	103	1,8%	226	6,1%
CC Sundgau	542	1,9%	180	1,6%	458	5,4%
Pays du Sundgau	735	1,8%	283	1,7%	684	5,6%
Haut-Rhin	11 241	2,5%	4 268	2,3%	6 767	4,9%
Grand Est	86 324	2,7%	20 025	1,5%	ND	ND
France hexagonale	1 035 304	2,8%	276 476	1,7%	ND	ND

Source : CAF, MSA, CPAM, RSI, CARSAT Nord-Est, CARSAT Alsace Moselle, CCMSA, Cnaf Insee Filosofi

- Une proportion plus élevée de bénéficiaires de l'APA à domicile dans le Pays du Sundgau que dans l'ensemble du HR (5,6% vs 4,9%, soit 684 bénéficiaires), légèrement plus faible sur la commune d'Altkirch (4,7% soit 47 bénéficiaires)
- Une part de population couverte par l'AAH et de bénéficiaire de l'AEEH importantes à Altkirch et plutôt faibles dans le reste du territoire, en lien notamment avec l'offre médico-sociale pour personnes handicapées présente sur la ville d'Altkirch

L'Allocation adulte handicapé (AAH) est versée, sous conditions de ressources, aux personnes handicapées pour leur garantir un revenu minimal.

L'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une prestation destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant en situation de handicap. Cette aide est versée à la personne qui en assume la charge.

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile peut être versée aux personnes âgées (de plus de 60 ans) en perte d'autonomie (sans conditions de ressources).

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE



Population couverte par la CSS parmi la population consommande de 17 ans et plus en 2019

	Population couverte par la complémentaire santé solidaire
Commune de Altkirch	6,2%
Haut-Rhin	7,1%
Grand Est	8,6%
France	9,6%

Source : Rézone, DCIR/SNDS/SNIIRAM (sept 2019)

Des proportions de population couverte par la complémentaire santé solidaire plus faibles qu'en moyenne dans le Haut-Rhin, la région et la France

La **complémentaire santé solidaire** donne droit à la prise en charge de la part complémentaire des dépenses de santé. Elle remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et est ouverte aux bénéficiaires de l'aide pour une complémentaire santé (ACS).



ZOOM PA

- Le territoire compte près de 6 000 personnes âgées de 75 ans ou plus dont plus de la moitié sur la CC du Sundgau

- Cette population est en augmentation, avec un taux d'accroissement annuel moyen de +2,6 % sur la période 2011-2016

- Avec 1/3 des personnes âgées vivant seules à domicile, le territoire présente une part plus faible que les références départementale, régionale et nationale

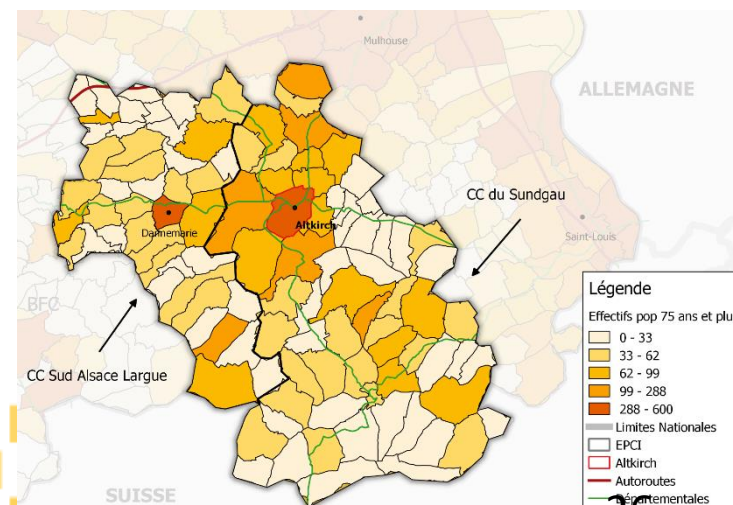
- La proportion de personnes âgées en établissement est en revanche supérieure aux références départementale, régionale et nationale dans la CC Sud Alsace Largue et à Altkirch, mais plus faible dans l'ensemble de la CC du Sundgau, en lien notamment avec l'offre en EPHAD disponible sur la commune d'Altkirch

Personnes âgées de 75 ans et plus en 2016

	Effectifs de personnes âgées de 75 ans et plus	Part des personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules à domicile	Part des personnes âgées de 75 ans et plus vivant en établissement
Commune de Altkirch	600	35,3%	23,0%
CC Sud Alsace Largue	1 915	34,3%	11,2%
CC Sundgau	4 156	33,0%	7,5%
Pays du Sundgau	6 071	33,4%	8,6%
Haut-Rhin	68 526	36,6%	9,4%
Grand Est	514 857	38,6%	9,4%
France hexagonale	6 047 130	38,4%	9,6%

Source : Insee, exploitation ORS

Répartition des personnes âgées de 75 ans et plus en 2016



Source : Insee, exploitation ORS

ETUDES ET SCOLARITÉ

Diplômes et scolarité en 2016

	Scolarité		Niveaux de diplômes des personnes sorties du système scolaire			
	6-16 ans non scolarisés		Pas ou peu diplômés (< Bac)		Diplômés du supérieur	
	Nombre	Part	15 ans ou plus	25-34 ans	15 ans ou plus	25-34 ans
Commune de Altkirch	8	1,0%	29,8%	13,7%	27,6%	40,2%
CC Sud Alsace Largue	45	1,4%	26,2%	9,1%	21,5%	35,5%
CC Sundgau	106	1,6%	25,9%	9,6%	23,9%	41,0%
Pays du Sundgau	151	1,5%	26,0%	9,5%	23,1%	39,2%
Haut-Rhin	1 995	1,9%	27,4%	14,9%	25,4%	38,9%
Grand Est	14 862	2,0%	29,9%	14,1%	24,8%	39,8%
France hexagonale	174 205	2,0%	29,0%	13,4%	29,3%	44,9%

Source : Insee, exploitation ORS

- Au sein de la commune d'Altkirch, un niveau de diplôme proche des valeurs de références avec près de 14 % de la population pas ou peu diplômée et 40 % de la population diplômée du supérieur pour les 25-34 ans
- Dans la CC Sud Alsace Largue, davantage de diplôme « moyens », de niveau BAC, et moins de personnes peu ou pas diplômées que dans le Haut-Rhin, Grand Est et la France hexagonale, mais également moins de diplômés du supérieur
- Dans la CC du Sundgau, une population légèrement plus diplômée du supérieur qu'en moyenne dans le département et la région, et également un peu moins en proportion de personnes pas ou peu diplômées

ETUDES ET SCOLARITÉ

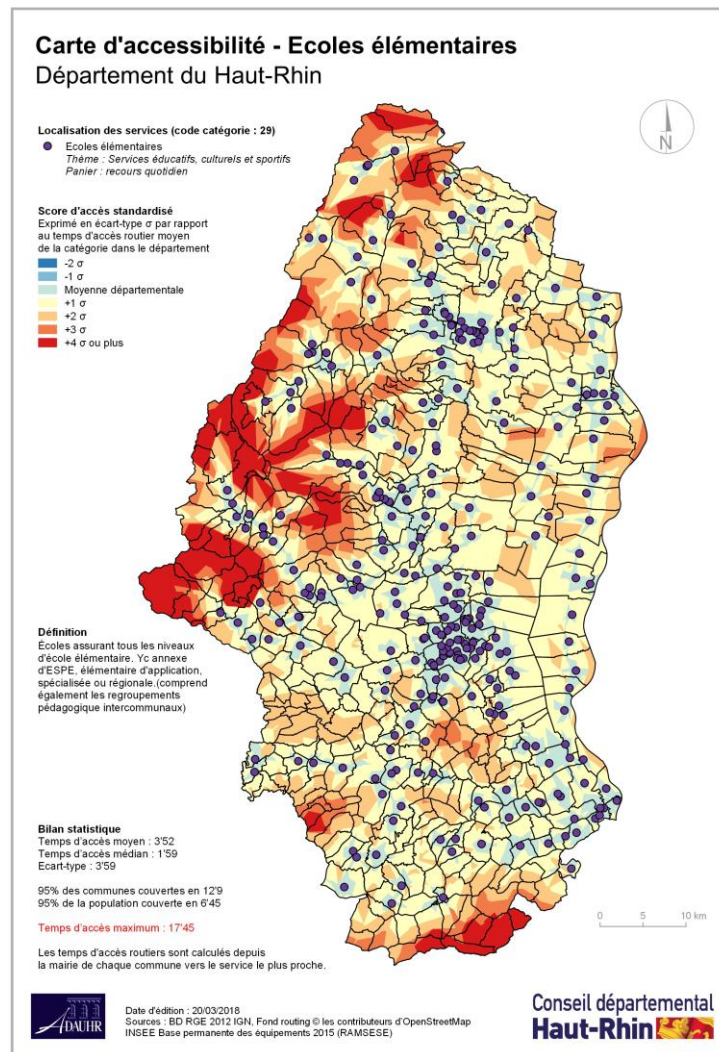
Places d'accueil de jeunes enfants - en établissement, chez une assistante maternelle ou un autre type en 2016

	Places d'accueil de jeunes enfants	
	Effectifs	Part pour 100 enfants de moins de 3 ans
Commune de Altkirch	101	53%
CC Sud Alsace Largue	433	64%
CC Sundgau	759	56%
Pays du Sundgau	1 192	59%
Haut-Rhin	12 540	49%
Grand Est	102 833	58%
France hexagonale	1 326 697	61%

Source : Insee, exploitation ORS

- Des places en accueil jeunes enfants satisfaisantes au regard des valeurs de références

- Un temps d'accès aux écoles élémentaires parfois long, notamment le long de la frontière Suisse



ACTIVITÉ

Activité en 2016

	Taux de chômeur de catégorie A	Emploi précaire (autre que CDI)	Répartition des actifs selon la CSP (%)					
			Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Commune de Altkirch	ND	28,8%	0,4%	5,0%	17,3%	30,4%	23,7%	23,2%
CC Sud Alsace Largue	8,1%	28,8%	1,9%	5,1%	10,8%	24,8%	26,8%	30,6%
CC Sundgau	8,2%	30,4%	1,7%	5,5%	12,8%	26,5%	25,8%	27,7%
Pays du Sundgau	8,2%	29,9%	1,8%	5,4%	12,2%	25,9%	26,1%	28,6%
Haut-Rhin	10,9%	29,1%	1,0%	5,3%	13,8%	26,3%	27,3%	26,4%
Grand Est	11,2%	28,5%	1,6%	5,4%	13,7%	25,5%	28,7%	25,1%
France hexagonale	11,6%	27,7%	1,6%	6,4%	17,9%	26,1%	27,7%	20,3%

Source : Insee, exploitation ORS

- Le Pays compte en proportion moins de chômeurs de catégorie A que dans le département, la région et la France
- On compte légèrement plus d'emplois précaires au sein de la CC du Sundgau et moins au sein de celle Sud Alsace Largue
- Au sein du territoire la Ville d'Altkirch compte en proportion plus de professions cadres et intermédiaires et en particulier moins d'agriculteurs et ouvriers



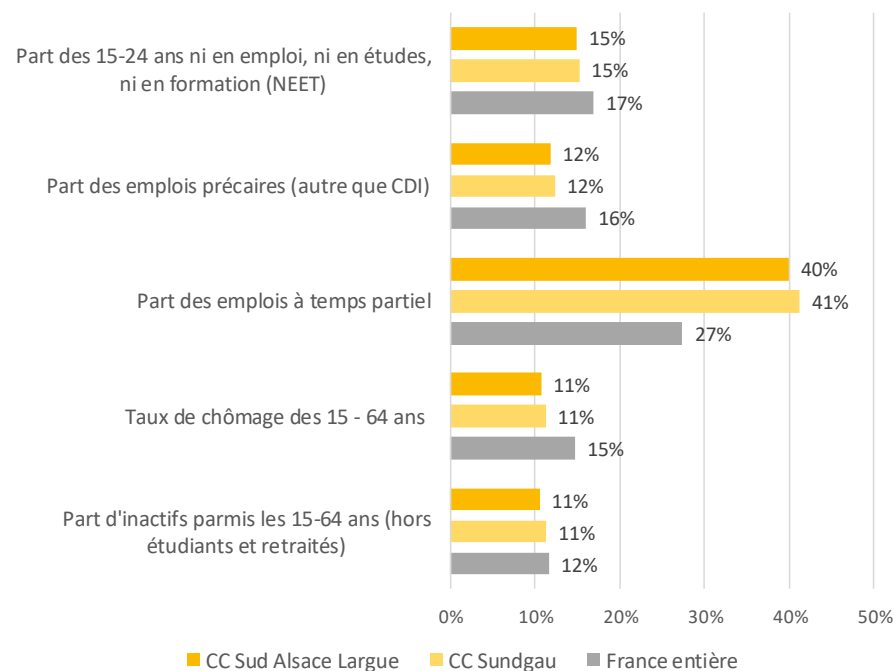
ZOOM ACTIVITÉ DES FEMMES

- Selon la typologie de l'accès à l'emploi des femmes dans les EPCI françaises de l'Observatoire des territoires, les CC du Pays du Sundgau sont identifiées en 2015 comme territoires présentant un accès à l'emploi dégradé associé à de nombreux freins et à de fortes inégalités femmes-hommes . Ce type de territoire caractérise 22 % des EPCI français (hors Mayotte) et regroupe 8 % de la population.

- L'accès à l'emploi des femmes apparaît tout de même comme plutôt favorisé, avec pour un certain nombre d'indicateurs des situations plus favorables qu'en moyenne nationale.

- Le principal point faible dans l'accès à l'emploi des femmes du territoire est la part des emplois à temps partiels. C'est également l'indicateur pour lequel les inégalités hommes-femmes sont les plus marquées (4x moins d'hommes à temps partiels que de femmes dans nos CC vs. 3x en France).

Accès à l'emploi des femmes en 2015



Sources : Insee-RP 2015, traitements de l'Observatoire des territoires, 2019

ZOOM ACTIVITÉ DES FEMMES

Freins potentiels à l'accès à l'emploi des femmes en 2015

	Part de ménages avec 3 enfants ou plus	Part des emplois dans des catégories socioprofessionnelles non-mixtes	Part des élèves de niveau 1ère inscrits dans des formations non mixtes	Part des femmes peu ou pas diplômées (inférieur au BAC)	Part des enfants de moins de 3 ans n'ayant théoriquement pas de place d'accueil	Part des 6-10 ans scolarisés hors de leur commune de résidence	Temps moyen de trajet domicile-travail des femmes
CC Sud Alsace Largue	8,2%	89,2%	67,3%	61,4%	41,3%	42,3%	21 min
CC Sundgau	6,2%	73,2%	67,3%	59,9%	42,2%	34,6%	24 min
Pays du Sundgau	6,8%	78,3%	67,3%	60,4%	41,9%	37,1%	23 min
France entière	9,4%	73,7%	47,6%	53,9%	43,4%	20,2%	16 min

Sources : Insee-RP 2015, traitements de l'Observatoire des territoires, 2019

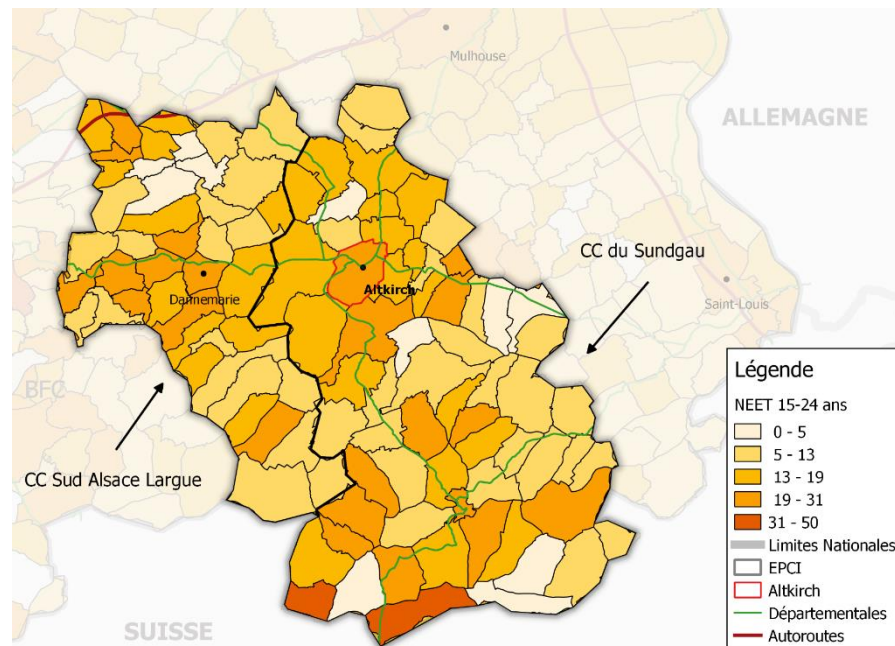
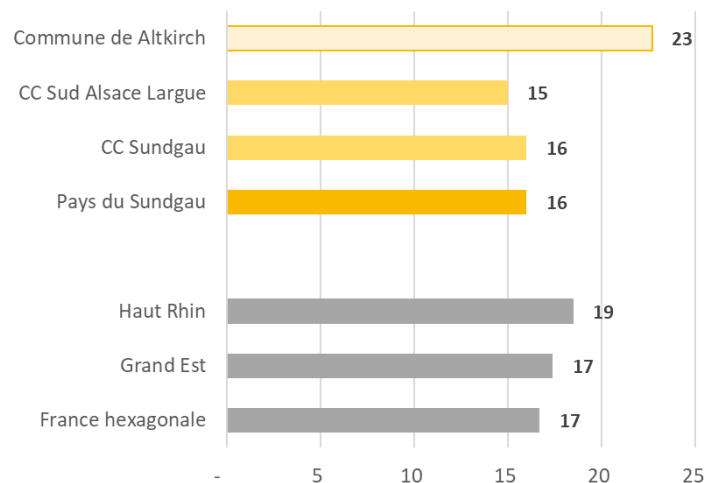
La part des élèves de niveau 1ère inscrits dans des formations non mixtes, la part de 6-10 ans scolarisés hors de leurs commune de résidence et le temps moyen de trajet domicile-travail des femmes sont identifiés comme freins potentiels à l'accès à l'emploi des femmes

Non mixité de l'offre d'emploi : L'indicateur de non mixité de l'offre d'emploi correspond à la part d'emplois occupés au lieu de travail dans une catégorie socio-professionnelle (CSP en 29 postes) non mixte localement. On définit ici comme non mixte une catégorie socio-professionnelle pour laquelle le taux de féminisation (la part des emplois occupés par des femmes sur le total d'emplois occupés) est soit inférieur à 33 %, soit supérieur à 63 %. Ces bornes correspondent à un écart de plus ou moins 15 points de part et d'autre du taux de féminisation total de l'emploi qui est de 48 %. Les taux de féminisation sont mesurés localement pour chaque EPCI. Ainsi, une CSP peut être mixte à l'échelle nationale mais non mixte à l'échelle d'une intercommunalité et inversement.

Non mixité de l'offre de formation : L'indicateur de non mixité de l'offre de formation de niveau 1ère correspond à la proportion d'élèves de niveau 1ère (toutes filières confondues) inscrits dans des formations non mixtes. Les filières considérées comme "non mixtes" sont les filières où le taux de féminisation est soit inférieur à 35%, soit supérieur à 65%. Ces bornes correspondent à un écart de plus ou moins 15 points de part et d'autre du taux de féminisation global des élèves de niveau 1ère (50%). Les taux de féminisation sont mesurés localement pour chaque EPCI. Ainsi, une formation peut être mixte à l'échelle nationale mais non mixte à l'échelle d'une intercommunalité et inversement.

ZOOM ACTIVITÉ DES JEUNES

Indicateur NEET parmi les 15-24 ans (pour 100 jeunes de 15-24 ans) en 2016



Source : Insee, exploitation : ORS

- Sur Altkirch plus d'un jeune sur cinq est ni étudiant, ni employé, ni stagiaire soit 164 jeunes

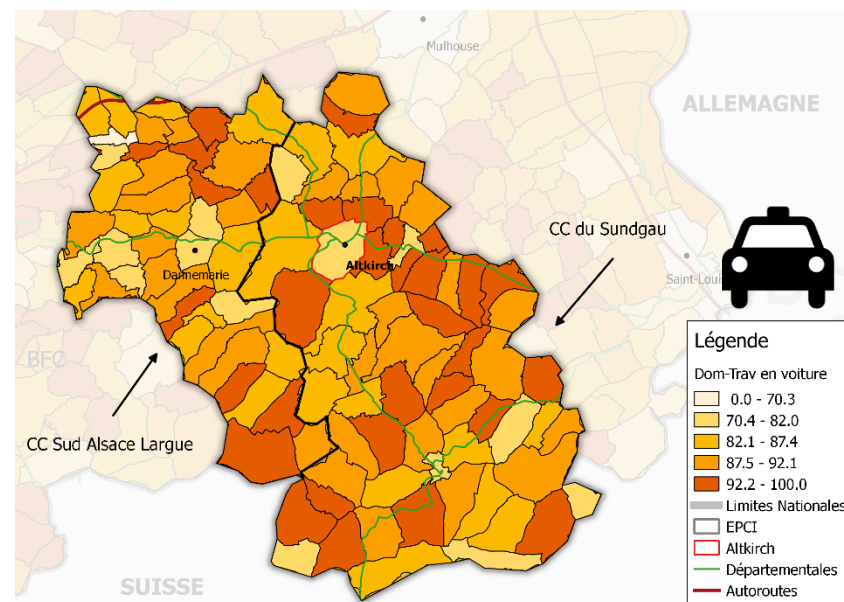
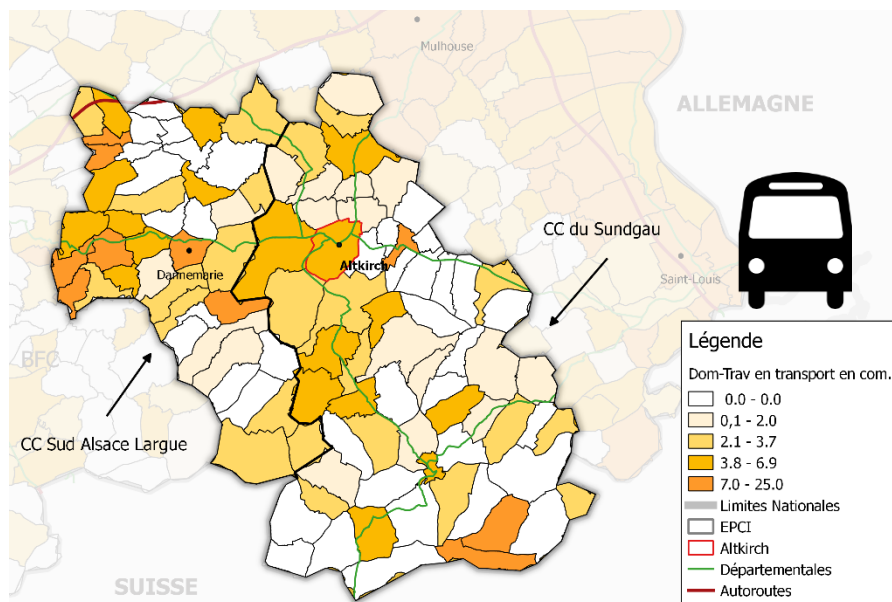
- Une proportion de jeunes NEET supérieure à la valeur du Haut-Rhin (18,5%) dans ¼ des communes du Pays du Sundgau, notamment proches des villes centres et proche de la frontière Suisse

- Plus de 1 120 jeunes inactifs sur l'ensemble du Pays du Sundgau

NEET : Not in Education, Employment or Training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), est une classification sociale d'une certaine catégorie de personnes inactives.

ACTIVITÉ ET MOBILITÉ

Part des déplacements domicile-travail selon le mode de déplacement en 2016

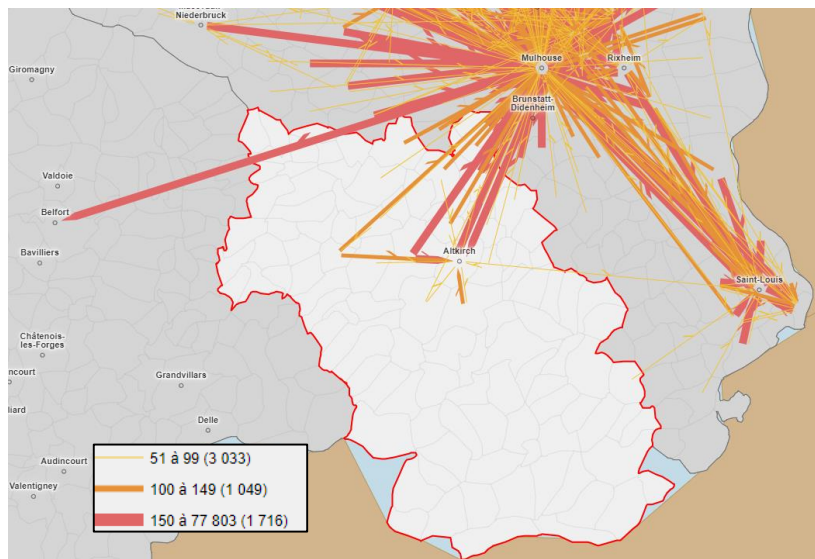


Source : Insee, exploitation : ORS

- Une proposition de déplacements domicile-travail en transport en commun plus faible qu'au niveau départemental (2,9 % vs. 3,9 %) et notamment au sein de la CC du Sundgau (2,1 %)
- Un recours aux transport en commun assez disparate sur le territoire
- 0 % pour 39 communes (14 dans la CC Sud Alsace Largue et 25 dans la CC du Sundgau), en lien, sans doute avec l'offre
- Au sein de la commune d'Altkirch, 5% des déplacements domicile-travail sont effectués en transports en commun et 76 % en voiture
- Le temps moyen des déplacements domicile-travail est de 25 min dans la CC Sud Alsace Largue (min 13, max 42) et de 29 min dans la CC du Sundgau (min 4, max 58)

ACTIVITÉ ET MOBILITÉ

Représentation des flux domicile-travail en nombre de navette en 2016



Pour des questions de lisibilités seuls les flux > 50 sont représentés
Source : Observatoire des territoires

Mobilité domicile travail et flux vers les deux principales destinations en 2015

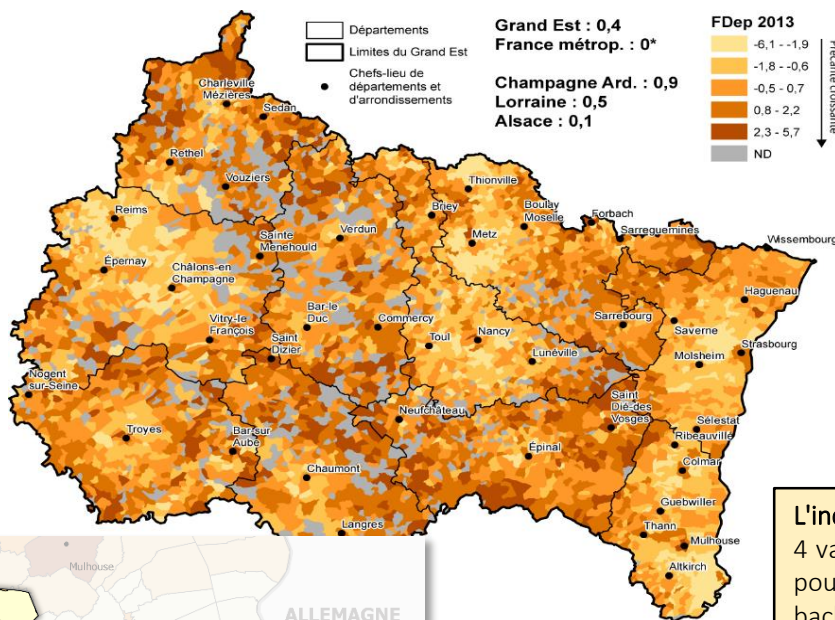
	Nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi	Part actifs travaillant dans commune de résidence	Part actifs travaillant à Bâle	Part actifs travaillant à Mulhouse
Commune de Altkirch	2 454	40%	5%	13%
CC Sud Alsace Largue	10 092	15%	0%	2%
CC Sundgau	21 819	17%	2%	7%
Pays du Sundgau	31 910	16%	2%	5%

Données de flux disponibles que pour les flux > 100
Source : Insee exploitation ORS

- Parmi les 32 000 actifs du territoire seuls 16 % travaillent dans leur commune de résidence. A Altkirch cette proportion monte à 40 %
- Le principal pôle d'emploi au sein du territoire est Altkirch (1%)
- Les principaux pôles d'emploi en dehors du pays du Sundgau sont Mulhouse et Bâle
- 5 % des actifs travaillent à Mulhouse et 2 % à Bâle (pour Altkirch respectivement 13 % et 5 %)

DÉFAVEUR SOCIALE

Fdep 2013

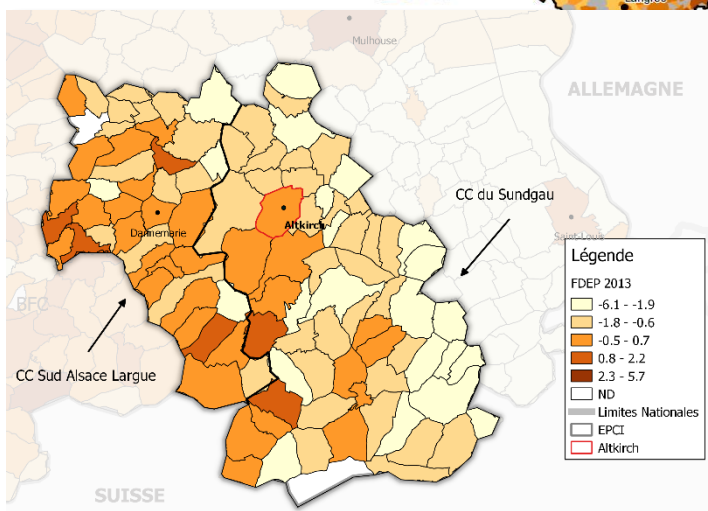


- Le Pays du Sundgau présente un précarité sociale moins marquée que dans l'ensemble de la région

- Le territoire compte 6 communes qui présentent une précarité plutôt marquée (Fdep >0,7), principalement situées dans la CC Sud Alsace Largue

- Altkirch présente une situation intermédiaire

L'indice de défaveur sociale du Fdep (Rey et al, 2009) est construit sur 4 variables issues du recensement de la population 2013 (Insee) : le pourcentage d'ouvriers dans la population active, le pourcentage de bacheliers chez les 15 ans et plus non scolarisés, le pourcentage de chômeurs dans la population active et le revenu médian disponible par ménages fiscaux 2013 (disponible uniquement pour les communes de plus de 50 ménages et de plus de 100 habitants). L'indice résulte de la première composante de l'analyse en composantes principales (ACP) conduite sur ces quatre variables. Il a été calculé à l'échelle communale pour l'ensemble des communes de France métropolitaine. L'indice est corrélé négativement avec le revenu médian et le pourcentage de bacheliers, et positivement avec le pourcentage d'ouvriers et le taux de chômage. Ainsi, les valeurs les plus élevées du Fdep correspondent à la défaveur sociale la plus importante sur le territoire et les plus faibles à la défaveur sociale la plus réduite.



*Moyenne des valeurs communales pondérées par la population.
ND : Indice non disponible.
Communes exclues de l'analyse, parce que le revenu médian n'est pas disponible pour le calcul de l'indice (cf. encadré).

Source : Insee – RP, FiLoSoFi, Exploitation ORS

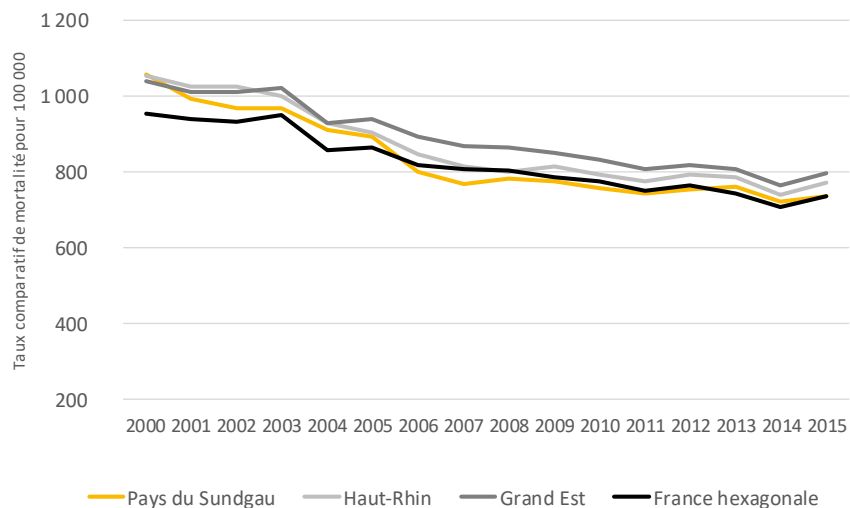


ÉTAT DE SANTÉ



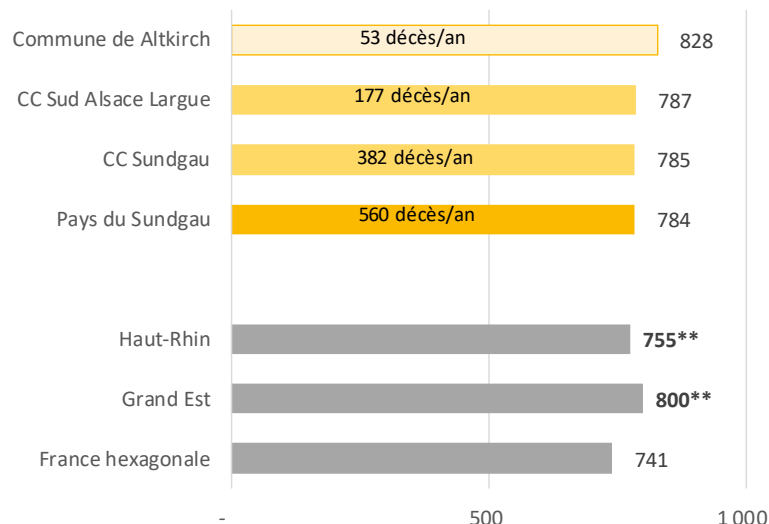
MORTALITÉ GÉNÉRALE

Evolution des taux comparatifs de mortalité entre 2000 et 2015



Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait dans le territoire considéré si celui-ci avait la même structure par âge que la population de référence.

Taux comparatifs de mortalité pour 100 000 habitants 2011-2015

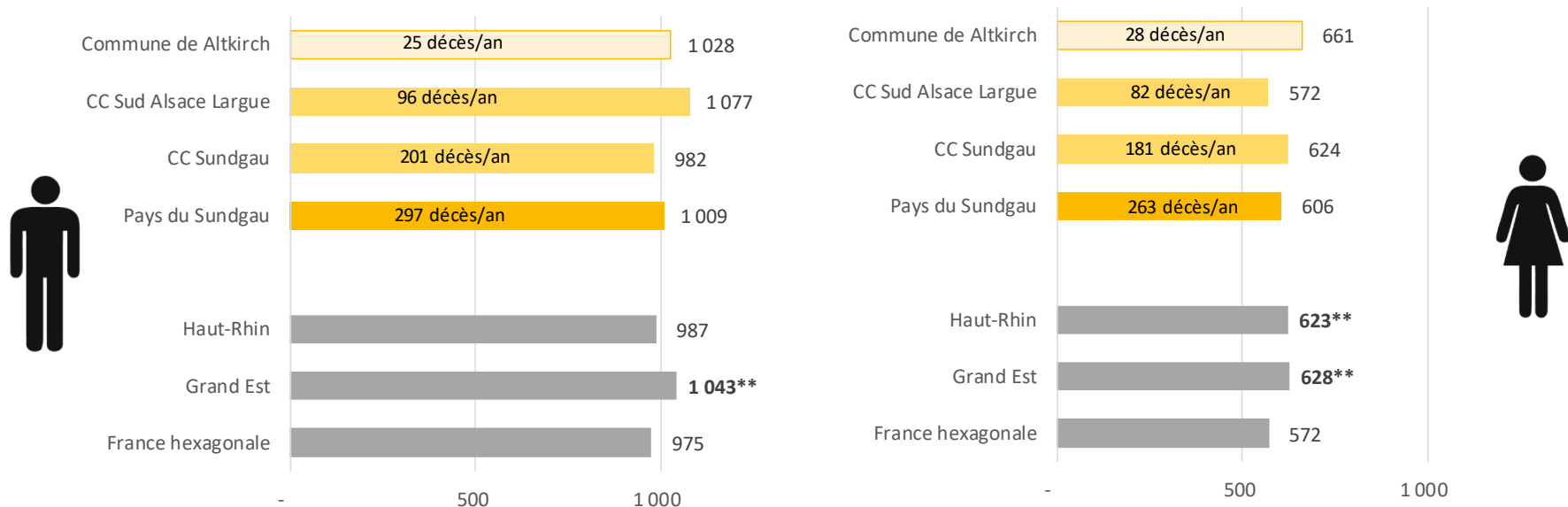


** Taux significativement différent du taux observé dans la France hexagonale ($p < 0,05$)
Source : Inserm (CépiDC), exploitation ORS

- L'état de santé des habitants du Grand Est est plus défavorable que celui des habitants de la France hexagonale
- Le Haut-Rhin présente une situation favorable par rapport au Grand Est mais défavorable par rapport à la France
- Sur la période 2011-2015, avec 560 décès en moyenne par an la mortalité de la CC du Sundgau n'est pas significativement différente de la situation départementale, correspondant à un taux comparatif de 784 décès pour 100 000
- A Altkirch le TCM est plus élevé mais au vu des faibles effectifs n'apparaît pas statistiquement significativement différent du taux du Haut-Rhin
- En terme d'évolution, la mortalité de la CC du Sundgau a plus rapidement diminué sur la période 2000-2015 que dans le département et la région (-30% vs. -23%)

MORTALITÉ GÉNÉRALE

Taux comparatifs de mortalité pour 100 000 habitants 2011-2015 par sexe



** Taux significativement différent du taux observé dans la France hexagonale ($p < 0,05$)

Source : Inserm (CépiDC), exploitation ORS

- Les taux de mortalité des hommes et des femmes du territoire ne diffèrent pas de ceux du département
- Bien que les TCM par sexe ne soient pas significativement différents, il semble que dans la CC Sud Alsace Largue une tendance à une surmortalité masculine soit observée tandis qu'une tendance à la sous-mortalité féminine soit enregistrée



MORTALITÉ PRÉMATURÉE

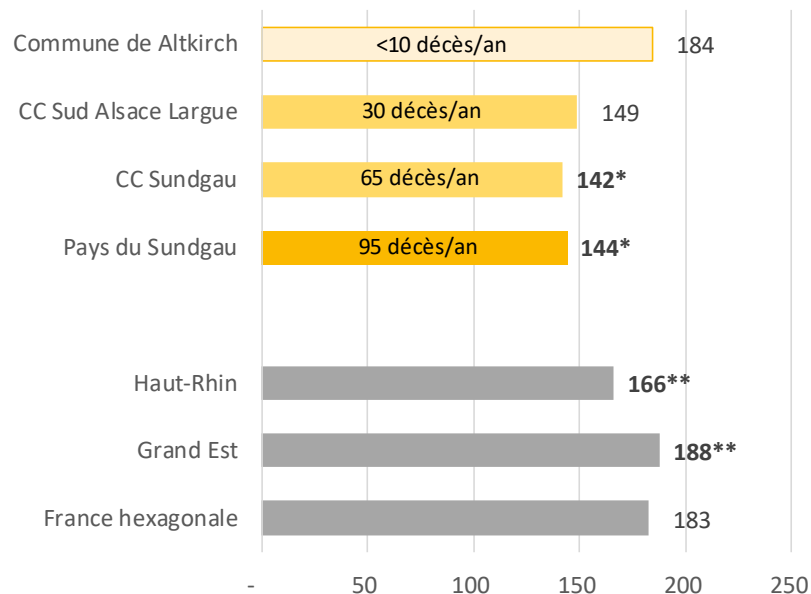
- Le Haut-Rhin présente une mortalité prématurée avant 65 ans inférieure de 11 % à celle de la région Grand Est

- La CC du Sundgau présente une sous-mortalité encore plus marquée, significativement inférieure de 15% à celle du Haut-Rhin

- Cette sous-mortalité concerne notamment les femmes de la CC vs. les femmes du département (-21%), mais également les hommes dans une moindre mesure (-12%)

- A Altkirch les effectifs sont faibles (taux non significatifs) mais la mortalité prématurée semble plus élevée qu'à l'échelle des CC

Taux comparatifs de mortalité prématurée (avant 65 ans)
pour 100 000 habitants 2011-2015



* Taux significativement différent du taux observé dans le Haut-Rhin ($p < 0,05$)

** Taux significativement différent du taux observé dans la France hexagonale ($p < 0,05$)

Source : Inserm (CépiDC), exploitation ORS



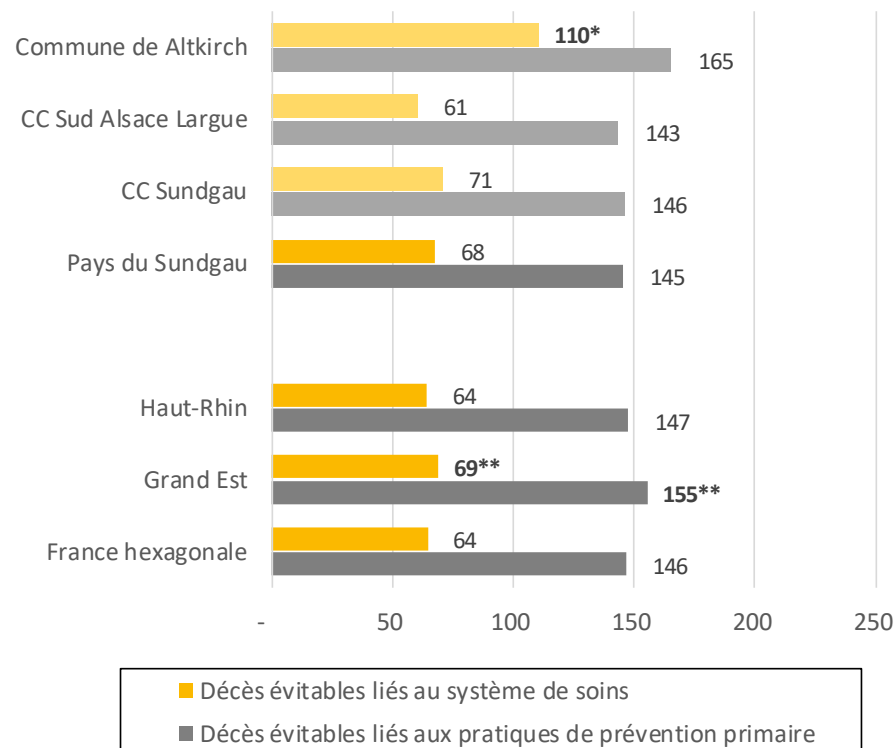
MORTALITÉ ÉVITABLE

- 107 décès dits évitables par une amélioration des pratiques de prévention primaire en moyenne par an sur le Pays du Sundgau soit 19 % des décès

- Malgré de faibles effectifs, à Altkirch on observe une surmortalité sur les décès qui être pourraient évitables par une amélioration du système de soins (6 décès /an) notamment en ce qui concerne les cardiopathies ischémiques

Cf. les définitions de la mortalité évitable sur les diapos suivantes

Taux comparatifs de mortalité évitables pour 100 000 habitants 2011-2015



* Taux significativement différent du taux observé dans le Haut-Rhin ($p < 0,05$)

** Taux significativement différent du taux observé dans la France hexagonale ($p < 0,05$)

Source : Inserm (CépiDC), exploitation ORS

MORTALITÉ ÉVITABLE

Définition de la mortalité évitable

Les indicateurs de mortalité évitable liée aux pratiques de prévention primaire et de mortalité évitable liée au système de soins sont calculés de manière spécifique, sur une sélection de causes et d'âges de décès selon la cause. Cette sélection est basée sur des travaux européens, de la Fédération nationale des observatoires régionaux de santé (Fnors) et notamment sur le document du Haut Conseil de Santé Publique – HCSP (« Indicateurs de mortalité prématurée et évitables », avril 2013). Certaines causes peuvent se retrouver dans les deux sous-catégories de la mortalité évitable conformément aux recommandations citées par le HCSP. Selon celui-ci, « malgré un certain nombre de limitations liées à leur définition et à leur interprétation, les indicateurs de mortalité "prématurée" et "évitable" sont des indicateurs importants et utiles à prendre en compte dans le contexte du suivi des lois de santé publique ».

Causes de décès et âges retenus dans le calcul de la mortalité évitable par l'amélioration de la prévention primaire

Un décès est évitable par les comportements à risque, si compte-tenu des connaissances sur les déterminants de la santé à la date de ce décès, la totalité ou la plupart des décès relatifs à la cause considérée peuvent être évités grâce à des interventions (actions) de santé publique dans un sens très large.



MORTALITÉ ÉVITABLE

Causes de décès et âges retenus dans le calcul de la mortalité évitable liée au système de soins

Un décès est évitable par le système de soins, si compte-tenu des connaissances médicales et techniques à la date de ce décès, la totalité ou la plupart des décès relatifs à la cause considérée peuvent être évités grâce à une bonne qualité du système de soins. Les causes retenues sont celles pour lesquelles des innovations thérapeutiques notamment ont eu lieu, et la mortalité a diminué ces dernières décennies.



MORTALITÉ : PRINCIPALES CAUSES

Effectifs et taux comparatifs de mortalité par principales pathologies ou groupe de pathologies sur le territoire 2011-2015 (pour 100 000 habitants)

	Commune de Altkirch		CC Sundgau		Haut-Rhin		Grand Est	
	Nb/an	TCM	Nb/an	TCM	Nb/an	TCM	Nb/an	TCM
Toutes causes	53	828	382	785	6 349	775 **	49 776	800 **
Grands chapitres								
Cancers	15	239	113	224	1 909	232 **	14 677	238 **
Maladies cardio-neurovasculaires	13	209	107	223 *	1 666	203 **	12 507	198 **
Maladies de l'appareil respiratoire	< 10	50	26	54	415	51 **	3 520	56 **
Pathologies								
Cancer de la TBP	< 10	47	20	37 *	379	46	3 006	49 **
Cardiopathies ischémiques	< 10	58	29	59	430	52 **	3 071	49 **
Pathologies liées au tabac	< 10	117	58	116	930	113 **	7 064	114 **

* Taux significativement différent du taux observé dans le Haut-Rhin ($p < 0,05$)

** Taux significativement différent du taux observé dans la France hexagonale ($p < 0,05$)

Surligné en vert : taux significativement inférieur au taux départemental ou national

Surligné en rouge : taux significativement supérieur au taux départemental ou national

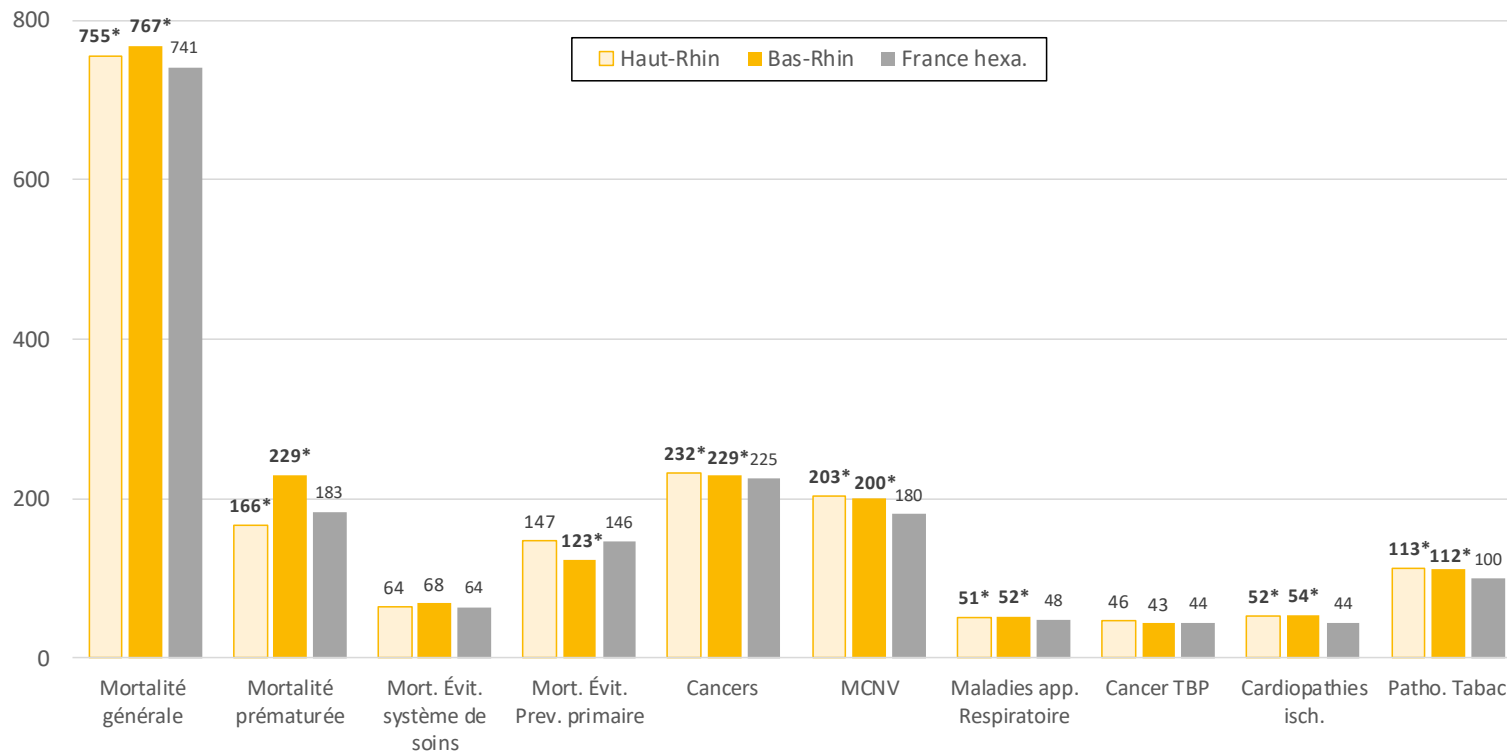
Source : Inserm (CépiDC), exploitation ORS

- Tout comme dans la région du Haut-Rhin et la France, les premières causes de mortalité sont les cancers et les maladies cardio-neurovasculaires
- La mortalité par cancer ne diffère pas significativement de celle du département, en revanche les cancers de la trachée, des bronches et du poumon y sont inférieurs de 5% dans la CC du Sundgau
- La mortalité par maladies de l'appareil circulatoire est supérieure de 9% dans la CC du Sundgau à celle du Haut-Rhin, elle-même supérieure de 3% à celle de la France hexagonale
- A Altkirch et dans la CC du Sundgau pour un certain nombre de causes, la mortalité ne diffère pas de la mortalité du Haut-Rhin en raison des faibles effectifs. Cette dernière étant cependant, comme celle du Grand Est, significativement supérieure à celle de la France hexagonale, on peut cependant en conclure que le territoire d'étude présente également une mortalité significativement supérieure à celle de la France hexagonale

MORTALITÉ : COMPARAISON DÉPARTEMENTALE



Taux comparatifs de mortalité pour 100 000 habitants 2011-2015



* Taux significativement différent du taux observé dans la France hexagonale ($p < 0,05$)

Source : Inserm (CépiDC), exploitation ORS

AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE

Effectifs et taux comparatifs de prévalence des affections longue durée au 31/12/2017
(taux standardisés pour 100 000 habitants)

	Commune de Altkirch		CC Sundgau		Haut-Rhin		Grand Est	
	Nb de cas au 31/12/2017	Tx stand pour 100 000	Nb de cas au 31/12/2017	Tx stand pour 100 000	Nb de cas au 31/12/2017	Tx stand pour 100 000	Nb de cas au 31/12/2017	Tx stand pour 100 000
Toutes causes	1 136	19 012 *	9 498	18 388 *	169 462	20 710 **	1 288 220	21 409 **
Maladies du cœur (ALD 1, 3, 5 et 11)	195	3 028*	1 841	3 571	31 142	3 727**	246 828	3 981**
8. Diabète de type 1 et diabète de type 2	284	4 848	2 302	4 358*	43 692	5 285**	325 119	5 352**
14. Insuffisance respiratoire chronique grave	29	484	191	359*	3 733	456**	36 386	607**
23. Affections psychiatriques de longue durée	129	2 240	691	1 418*	15 442	2 012**	102 367	1 842**
30. Tumeur maligne, affection maligne du tissu	190	3 271	1 841	3 541	28 249	3 427**	226 734	3 749**

* Taux significativement différent du taux observé dans le Haut-Rhin ($p < 0,05$)

** Taux significativement différent du taux observé dans la France hexagonale ($p < 0,05$)

Surligné en vert : taux significativement inférieur au taux départemental ou national

Surligné en rouge : taux significativement supérieur au taux départemental ou national

Source : Régime général, Mutualité sociale agricole, Sécurité sociale des indépendants, Insee, exploitation ORS

- Le Pays du Sundgau présente une sous-prévalence des ALD de 11% par rapport au Haut-Rhin, qui présente lui-même une sous-prévalence de 3% par rapport à la région
- Le territoire présente des prévalences similaires ou inférieures à celle de la région sur l'ensemble des ALD30
- On été représentées ici les causes présentant les prévalences les plus importantes en nombre de cas sur la commune d'Altkirch. A noter que les affections psychiatriques de longue durée sont également à mettre en lien avec l'offre en établissement pour publics handicapés présente sur le territoire, et que le diabète concerne majoritaire de cas de diabète de type 2.

Informations sur les données ALD

Cet effectif représente le nombre minimal de personnes atteintes par les différentes pathologies prises en charge par une ALD sur le territoire. En effet, si toutes les personnes en ALD sont bien atteintes, certaines personnes atteintes peuvent ne pas recourir à l'ALD (non connaissance de leur pathologie, méconnaissance de leurs droits, pas besoin d'une prise en charge ALD, etc.). De plus l'admission en ALD peut notamment dépendre de la sensibilisation des médecins pour diagnostiquer certaines pathologies et du niveau socio-économique des patients (ceux ayant des complémentaires prenant en charge les soins peuvent ne pas être entrés dans le dispositif ALD). Ces biais peuvent être variables selon les territoires et dans le temps. Les pathologies pour lesquelles le diagnostic n'est pas simple (BPCO, Alzheimer, ...) sont en particulier concernées par de potentielles différences de prise en compte selon les territoires.

SANTÉ DES ÉLÈVES EN CLASSE DE 6E



Résultats des bilans infirmiers réalisés par les personnels de l'Education Nationale auprès des élèves de 6ème des établissements publics en 2014-2017, par circonscriptions

	Effectifs d'élèves de 6ème interrogés	Absence de petit déjeuner (%)	Prise de collation matinale (%)	Grignotage entre les repas (%)	Mode de déplacement actif (%)	Activité sportive (%)	Enfants en surpoids (y compris obésité) (%)	Obésité (%)	Emission d'un avis sur la surcharge pondérale (%)	Brossage quotidien des dents (%)	Au moins un contrôle dentaire dans les 12 mois (%)	Présence d'un équipement média dans la chambre (%)	Au moins 10 heures de sommeil (%)
Circonscription d'Altkirch	1 264	15%	14%	21%	15%	50%	23%	6%	7%	83%	74%	42%	59%
Circonscription d'Illfurth	633	9%	36%	39%	6%	14%	21%	4%	13%	96%	94%	25%	81%
Haut-Rhin	15 687	14%	29%	27%	35%	50%	24%	6%	8%	90%	75%	47%	64%

Source : Rectorat de l'Académie de Strasbourg, exploitation ORS

- Le pays du Sundgau couvre la totalité de la circonscription d'Altkirch et une partie de la circonscription d'Illfurth
- Des indicateurs de santé scolaire relativement proches de la moyenne départementale dans la circonscription d'Altkirch, avec tout de même près de deux fois moins d'enfants déclarant prendre une collation matinale, moins de grignotage entre les repas, moins de brossage quotidien des dents et également moins d'élèves déclarant dormir au moins 10h
- La circonscription d'Illfurth présente une situation plus défavorable que le Haut-Rhin sur les indicateurs d'alimentation et d'activité sportive mais plus favorable sur les indicateurs d'hygiène dentaire, équipement média et sommeil

PRÉVENTION - DÉPISTAGES

Taux de dépistage des cancers organisés et individuels

	Taux de dépistage du cancer du sein		Taux de dépistage du cancer du col de l'utérus	Taux de dépistage du cancer colorectal
	<i>Part des femmes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé (source Adeca 2017-2018)</i>	<i>Part des femmes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé ou individuel (source Rézone 2019)</i>	<i>Part des femmes de 25 à 65 ans ayant bénéficié d'un frottis au cours des 3 dernières années (source Rézone 2019)</i>	<i>Part de la population consommatrice de 50 à 74 ans ayant eu un dépistage du CCR au cours des deux dernières années (source Rézone 2019)</i>
Commune de Altkirch	55,3% 427 patientes	57,4% 487 patientes	58,8% 958 patientes	38,7% 505 patients
Haut-Rhin	53,9%	64,1%	63,1%	39,3%
Grand Est	52,8%	64,7%	57,9%	35,7%
France entière	50,1%	65,0%	54,4%	30,3%

Source : ADECA (2017/2018), Invs, Santé publique France, Rézone DCIR/SNDS/SNIIRAM, exploitation ORS

- Un recours aux dépistages organisés du cancer du sein légèrement plus important au sein de la commune d'Altkirch que dans le reste du département ou la région selon les données ADECA, mais possiblement plus faible concernant le dépistage individuel au vue des données croisées de dépistage organisé et individuel de l'AM
- Un recours au dépistage du cancer du col de l'utérus proche de la valeur du Grand Est mais plus faible qu'au niveau départemental
- Un recours au dépistage du cancer colorectal légèrement plus faible qu'en moyenne dans le département

PRÉVENTION - VACCINATION

Proportion de personnes vaccinées en 2019

	Vaccination			
	Vaccination contre la grippe saisonnière <i>Part des patients consommateurs âgés de 65 ans ou plus vaccinés contre la grippe saisonnière</i>	Vaccination contre la grippe saisonnière : personnes à risque <i>Part des patients consommateurs âgés de 16 à 64 ans en ALD ou présentant une maladie respiratoire chronique (asthme, bronchite chronique, bronchectasies, hyperréactivité bronchique) ciblés par la campagne de vaccination et vaccinés</i>	Vaccination contre la rougeole/oreillons/rubéole <i>Part des enfants de moins de 2 ans ayant reçu deux doses de vaccin ROR</i>	Vaccination contre le méningocoque C <i>Part des enfants de moins de 18 mois ayant reçu une dose de vaccin anti méningocoque C</i>
Commune de Altkirch	45,5% 451 patients	27,7% 62 patients	83% 39 patients	94,3% 50 patients
Haut-Rhin	48,1%	29,7%	76,6%	87,3%
Grand Est	55,8%	35,1%	81,0%	92,4%
France entière	54,4%	32,7%	81,5%	92,9%
Commune de Sainte-Marie-aux-Mines	47,6% 490 patients	27,8% 80 patients	76,7% 23 patients	85,7% 30 patients
Commune de Wasselonne	61% 702 patients	32,7% 105 patients	82,1% 32 patients	95,1% 39 patients

Source : Rézone, DCIR/SNDS/SNIIRAM (année 2019) – consulté le 21/10/2020

- Des proportions de personnes vaccinées contre la grippe saisonnière à Altkirch plus faibles qu'au niveau départemental, dans un contexte départemental déjà plus faible que le niveau régional et national

CONSOMMATION DE SOINS

Indicateurs de consommation de soins en 2018

	Consommation moyenne d médecine générale en nombre actes par bénéficiaires	Part de bénéficiaires dans la population totale			
		Médecine générale	Produits pharmaceutiq ues	Actes biologiques	Actes spécialistes
Commune de Altkirch	4,2	84%	82%	47%	42%
CC Sud Alsace Largue	4,1	81%	83%	48%	42%
CC Sundgau	4,4	83%	82%	48%	41%
Pays du Sundgau	4,3	83%	82%	48%	41%
Haut-Rhin	4,7	85%	84%	51%	45%
Grand Est	5,1	83%	83%	50%	42%
France entière	4,5	82%	83%	48%	41%

Source : Carto Santé – Insee, SNDS, Exploitation ORS

- 84% des habitants ont bénéficié de soins généralistes en 2018 à Altkirch vs. 85% dans le HR
- La consommation moyenne par bénéficiaire est de 4,2 actes vs. 4,7 dans le HR
- Produits pharmaceutiques : 82% des habitants ont bénéficié de produits pharmaceutiques en 2018 vs. 84% dans le HR
- Actes biologiques : 47% d'actes de biologie vs. 51% dans le HR
- Actes spécialistes : 42% d'actes spécialistes vs. 45% dans le HR

COUVERTURE DE LA POPULATION CONSOMMANTE PAR UN MÉDECIN TRAITANT



Couverture de la population consommanse par un médecin traitant 2019

Patients consommateurs *	% sur l'ensemble des patients consommateurs			
	Commune de Altkirch	Haut-Rhin	Grand Est	France
17 ans et plus	80,6% 4 553 patients	80,1%	80,5%	79,5%
17 ans et plus sans Médecin traitant **	5,3% 297 patients	6,0%	6,3%	8,1%
17 ans et plus sans Médecin traitant ** et en ALD	0,3% 15 patients	0,6%	0,7%	0,8%
17 ans et plus sans Médecin Traitant ** et ayant la CSS	0,5% 28 patients	0,6%	0,7%	1,0%
70 ans et plus	12,3% 694 patients	14,2%	14,6%	14,6%
70 ans et plus sans Médecin traitant **	0,3% 17 patients	0,6%	0,6%	0,8%

* Patients consommateurs : au moins une consommation dans la période de référence

** Sans médecin traitant : sans déclaration de MT ou ayant un MT en cessation ou fictif (qd difficultés d'accès aux soins)

Source : Rezone - DCIR/SNDS/SNIIRAM (Sept 2019)

- La ville d'Altkirch les 17 ans et plus représentent 80,6% de la population consommanse soit légèrement plus qu'en moyenne départementale et régionale
- 297 patients sont tout de même sans médecin traitant en 2019, dont 15 en ALD et 28 ayant la CSS
- A Altkirch, il y a priori moins de patients sans médecins traitant que dans autres territoires de référence que cela soit pour les 17 et plus, ceux en ALD, ceux ayant une CSS ou les 70 ans et plus





OFFRE DE SOINS



OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

Détail des principales spécialités et des professionnels paramédicaux libéraux et mixtes en 2020

	Commune de Altkirch			CC Sundgau			Haut-Rhin		
	Effectifs	Densité pour 100 000 habitants	Part des 55 ans et plus	Effectifs	Densité pour 100 000 habitants	Part des 55 ans et plus	Effectifs	Densité pour 100 000 habitants	Part des 55 ans et plus
Médecins généralistes	9	157	67%	35	74	60%	696	91	51%
Médecins spécialistes	15	261	60%	16	34	56%	659	86	54%
Pédiatres	-	-	-	-	-	-	38	5	47%
Gynécologues (medical et obstétrique)	2	35	0%	2	4	0%	65	9	66%
Ophthalmologues	1	17	100%	2	4	50%	57	7	46%
Psychiatres	1	17	0%	1	2	0%	46	6	74%
Cardiologue	3	52	67%	3	6	67%	65	9	42%
Radiologue	3	52	100%	3	6	100%	70	9	63%
Chirurgiens-dentistes	14	244	36%	31	65	23%	424	55	34%
Infirmiers	23	401	9%	67	141	18%	1 036	136	18%
Masseurs-kinésithérapeutes	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sages-femmes	4	132	25%	4	17	25%	137	24	12%

Source : RPPS 01/01/2020, exploitation ORS

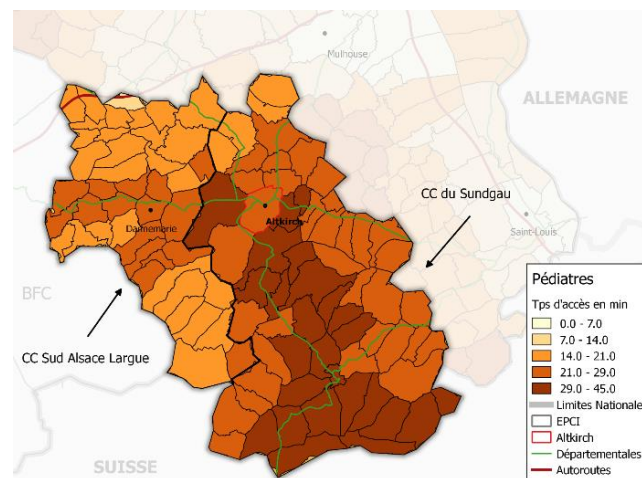
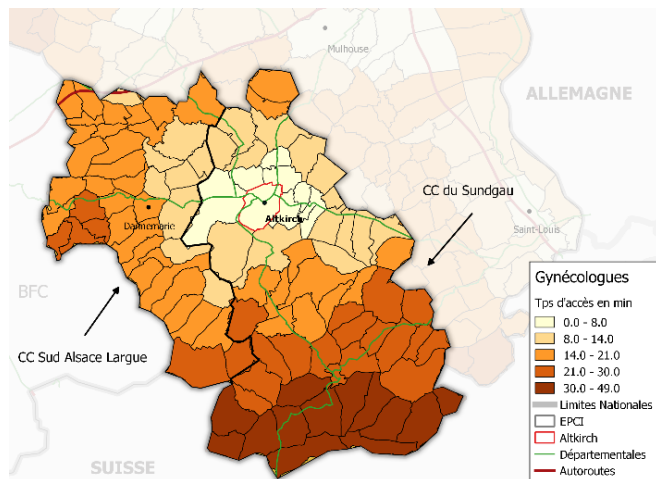
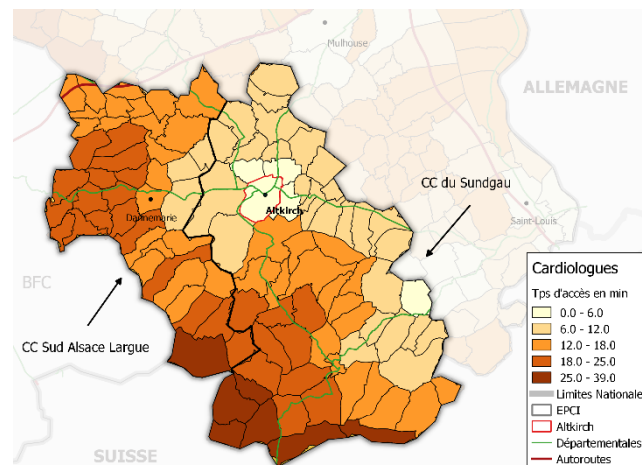
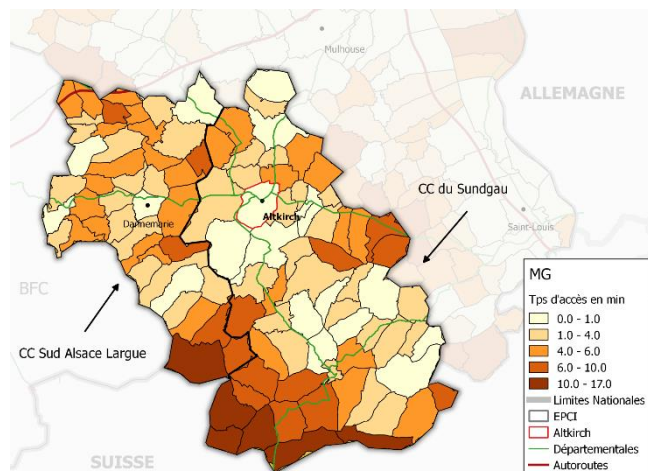
Temps d'accès routiers aux professionnels libéraux les plus proches (minimum, maximum, moyenne et médiane en minutes) en 2019

	CC Sundgau				Haut-Rhin			
	min	max	moy	med	min	max	moy	med
Médecins généralistes	-	17	3	4	-	17	1	3
Ophthalmologue	-	43	15	21	-	43	10	16
Pédiatres	16	43	18	29	-	45	10	18
Gynécologues	-	43	16	21	-	49	10	16
Cardiologue	-	30	11	13	-	39	9	15
Radiologue	-	43	15	21	-	43	9	16
Psychiatres	-	39	15	19	-	58	12	17
Chirurgiens-dentistes	-	15	5	7	-	19	2	5

Source : FINESS - SAE - ARS - INSEE-Distancier METRIC / Calculs ARS, exploitation ORS

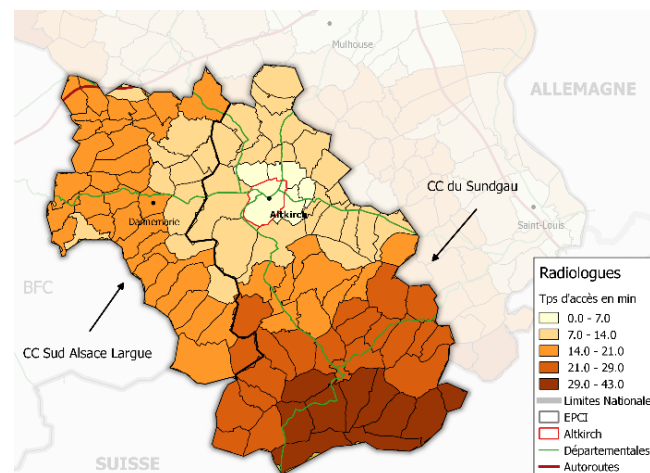
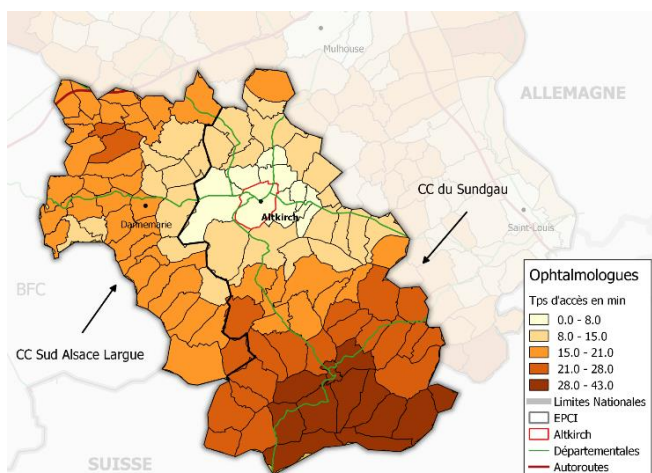
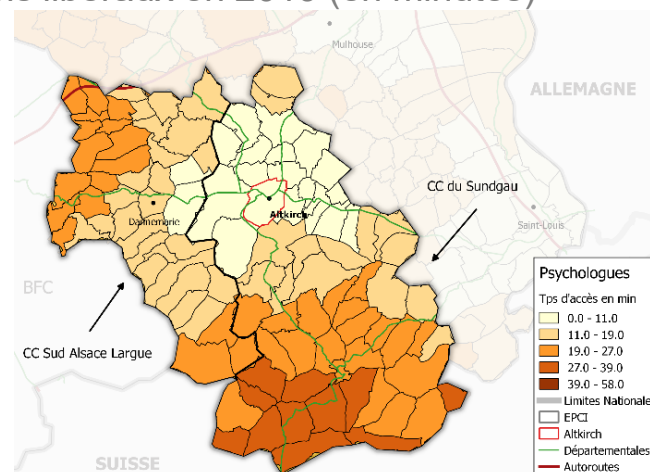
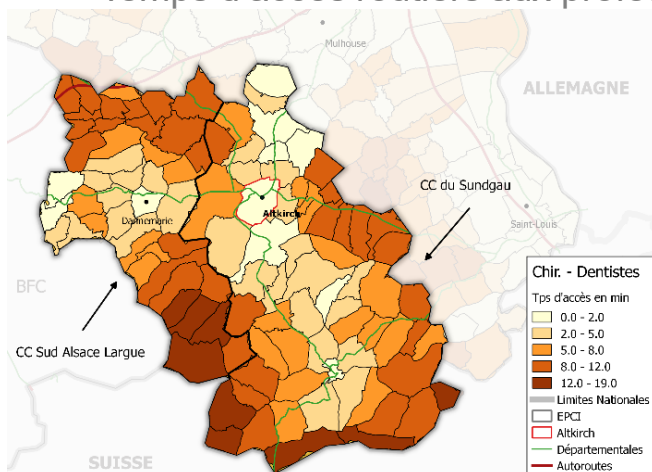
OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

Temps d'accès routiers aux professionnels libéraux en 2019 (en minutes)



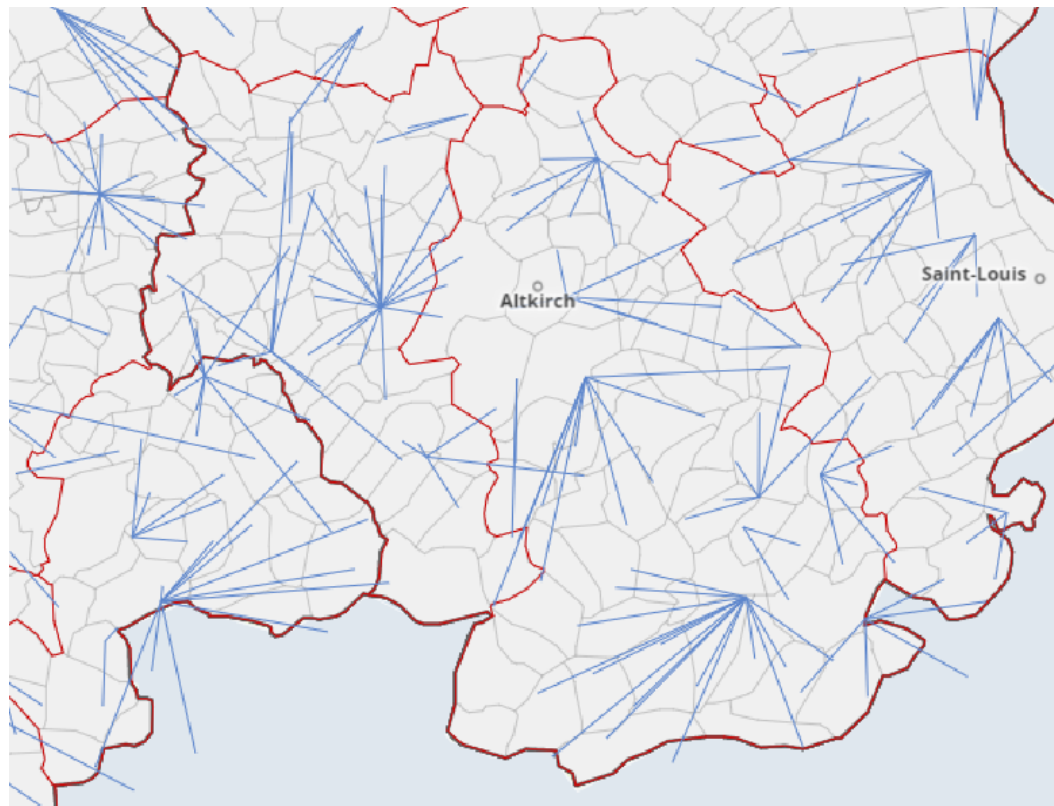
OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

Temps d'accès routiers aux professionnels libéraux en 2019 (en minutes)



OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

Pôles d'attraction des médecins généralistes en 2018



Les professionnels de santé de la CC Sundgau sont notamment concentrés à Altkirch et accueillent des patients qui résident dans d'autres communes environnantes.

Même si la carte n'est disponible que pour les médecins généralistes, compte tenu des éléments d'offre pour les spécialistes on peut imaginer que le constat serait assez similaire pour les autres spécialités .

Source : Source : ARS - CartoSanté - SNDS

Flux majoritaires de consommation - un trait représente le flux le plus important (en nombre d'actes puis en nombre de bénéficiaires si flux équivalent) de la commune de résidence des patients à la commune d'exercice du professionnel.



OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

- Une offre en spécialiste quasi inexistante sur la CC Sud Alsace Largue
- La quasi-totalité de l'offre en médecins spécialistes concentrée sur Altkirch ce qui entraîne des temps d'accès long pour certaines spécialités : plus de 40 min au max pour les ophtalmologues, pédiatres, gynécologues, radiologues et psychiatres soit parmi les temps d'accès les plus longs du département
- Des densités d'offre pour 100 000 habitants inférieures aux valeurs départementales sur l'ensemble des spécialités étudiées
- Des professionnels vieillissants notamment sur la CC Sud Alsace Largue
- Des professions plus concernées que d'autres par le vieillissement : MG, gynécologues, radiologues, cardiologues
- Aucun pédiatre au sein du Pays, des temps d'accessibilité allant jusqu'à 43 minutes



OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

Démographie des patients en 2019

	Nombre de patients par professionnel		
	Médecins généralistes	Infirmiers	Masseurs-kinésithérapeutes
Commune de Altkirch	882	200	144
Haut-Rhin	1 190	182	149
Grand Est	1 146	166	160
France entière	1 146	147	144

Source : Rézone, SNDS (1er semestre 2019)

- Un nombre de patients par professionnel de santé plus faible qu'en moyenne dans le Haut-Rhin et la région pour les médecins généralistes et les masseurs-kinésithérapeutes, plus important pour les infirmiers

OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

Zonage d'intervention des médecins généralistes 2018

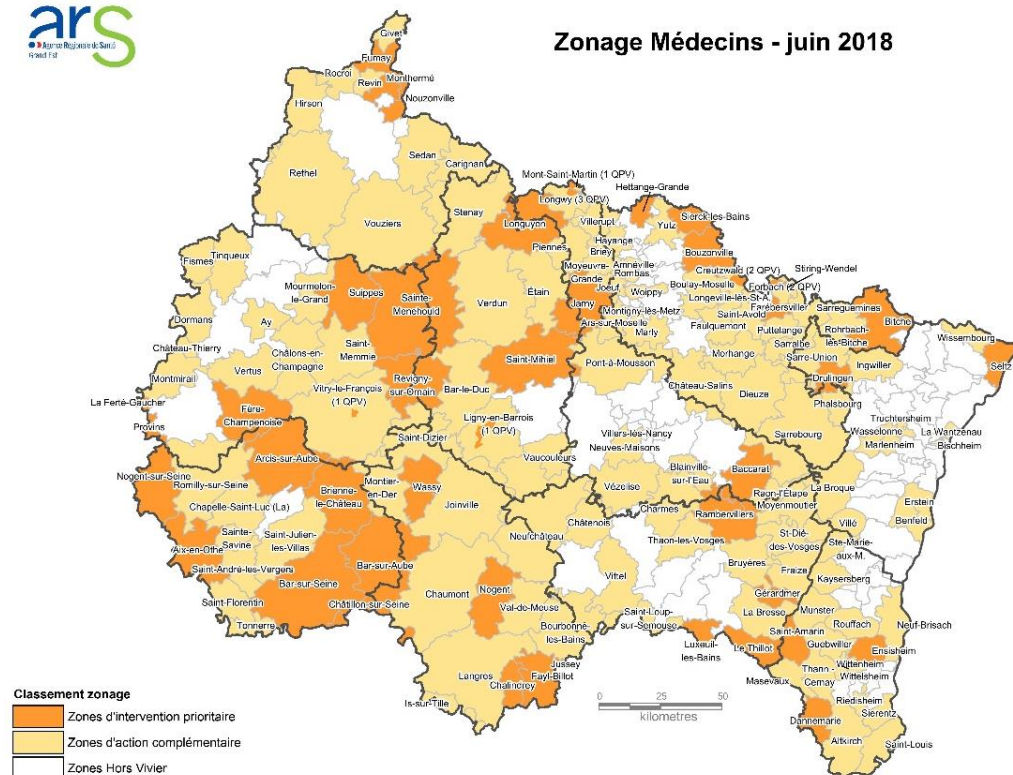
- Une bonne partie des communes du Pays du Sundgau est concernée par le Zonage des médecins de l'ARS.

- A l'exception des communes de Hochstatt et Froeningen qui ne sont pas concernées par le zonage, la totalité des communes de la CC du Sundgau, Altkirch y compris, sont classées en zone d'action complémentaire

- La totalité des communes de la CC Sud Alsace Largue sont concernées par le zonage des médecins : 7 sont classées en zone d'action complémentaires et 37 sont classées zone d'intervention prioritaires



Zonage Médecins - juin 2018



Note : au 15/06/2018, les régions Ile-de-France et Bourgogne-Franche-Comté ont arrêté leur zonage. Leur classement a été pris en compte dans cette carte. En région Hauts-de-France, l'arrêté n'est pas paru à ce jour.

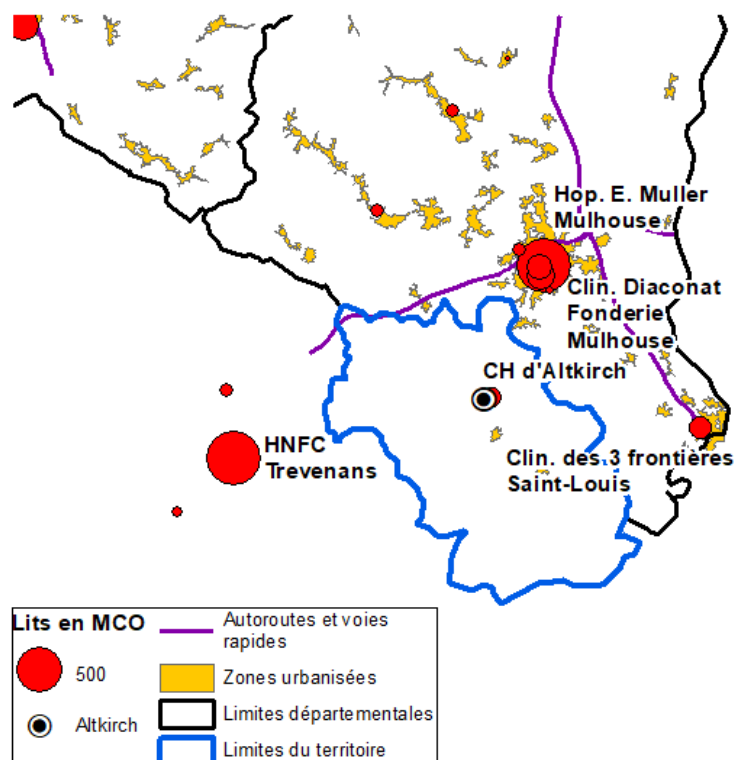
Sources : DGOS novembre 2017, ARS Grand Est février 2018
Exploitation ARS GE/DQPI/AES juin 2018

La cartographie relative au zonage médecins dont la date d'entrée en vigueur a été fixée au 1er juillet 2018. Pour inciter davantage de médecins à venir s'installer dans les territoires qui en ont le plus besoin et ainsi renforcer l'accès aux soins, des zones éligibles à des aides financières ont été identifiées.

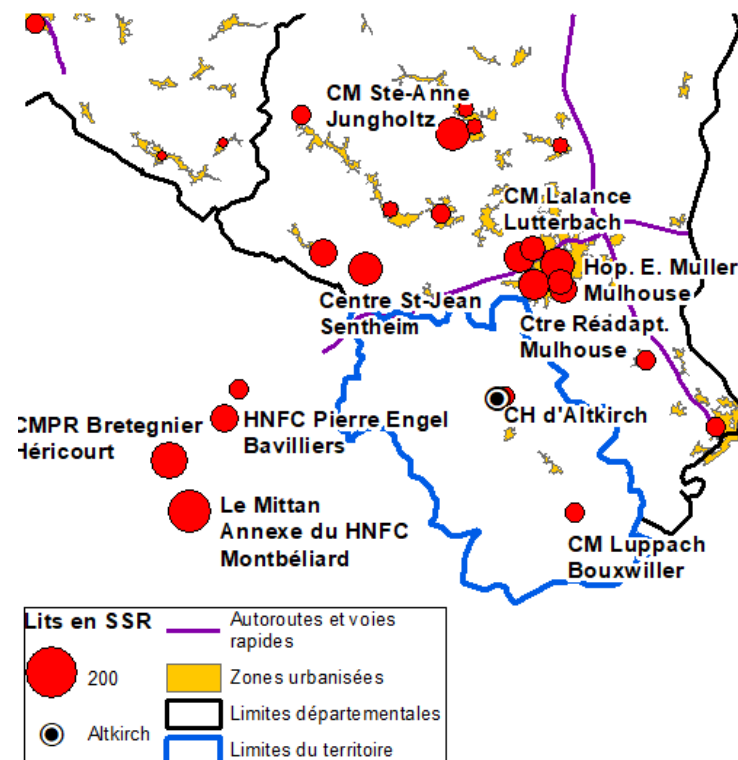
OFFRE HOSPITALIÈRE

Répartition des établissements hospitaliers du territoire et alentours en 2017

Etablissements disposant de lits en MCO



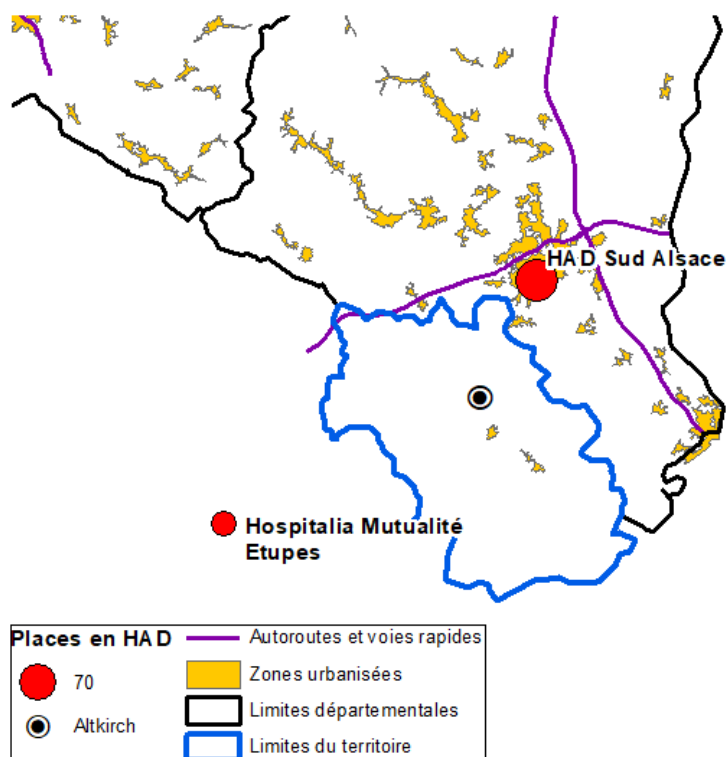
Etablissements disposant de lits en SSR



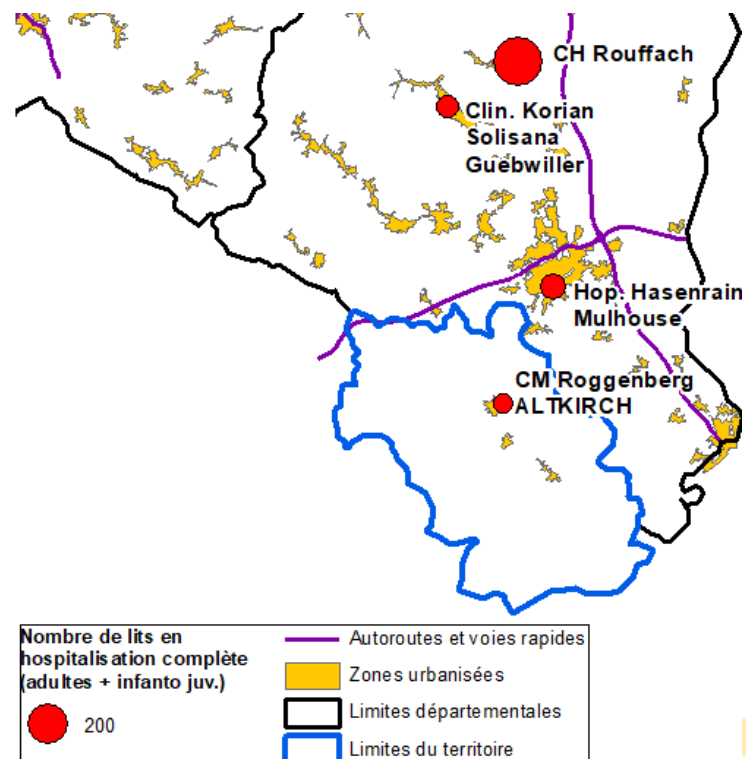
OFFRE HOSPITALIÈRE

Répartition des établissements hospitaliers du territoire et alentours en 2017

Etablissements disposant de lits en HAD



Etablissements disposant de lits en PSY



HAD : Hospitalisation à domicile

Source : SAE données administratives 2017 - ministère chargé de la santé, DREES – Exploitation ORS



OFFRE HOSPITALIÈRE

Le territoire du Pays du Sundgau dispose en son sein d'un centre hospitalier à Altkirch et un centre médical à Bouxwiller, le territoire bénéficie également de nombreux établissements à proximité que ce soit dans le Bas-Rhin ou dans le territoire de Belfort. Le centre hospitalier Saint-Morand d'Altkirch appartient au CHR Mulhouse Sud-Alsace et est l'établissement de premier recours pour les habitants du Sundgau. Il regroupe la plupart des services de médecine-chirurgie-obstétrique.

D'autres établissements sont recensés sur des territoires proches :

- 90 lits en hospitalisation complète en médecine-chirurgie obstétrique (MCO) et 15 places en hospitalisation partielle ;
- 50 lits en hospitalisation complète en soins de suite et réadaptation (SSR) et 5 places en temps partiel ;
- 50 lits en hospitalisation complète en psychiatrie.

Le territoire ne dispose en revanche pas de lits en hospitalisation à domicile (HAD) en son sein.





OFFRE MÉDICO-SOCIALE - PA

Offre médico-sociale pour personnes âgées dans le territoire en 2018

	Population âgée 75 ans et plus	Nombre de places				Part pour 100 personnes de 75 ans et plus			
		EHPAD	Centre de jour pour personnes âgées	SSIAD	Résidence autonomie	EHPAD	Centre de jour pour personnes âgées	SSIAD	Résidence autonomie
Commune de Altkirch	600	105	-	47	-	17,5%	0,0%	7,8%	0,0%
CC Sud Alsace Largue	1 915	271	-	42	49	14,2%	0,0%	2,2%	2,6%
CC Sundgau	4 156	221	24	139	154	5,3%	0,6%	3,3%	3,7%
Pays du Sundgau	6 071	492	24	181	203	8,1%	0,4%	3,0%	3,3%
Haut-Rhin	68 526	6 811	179	1 434	1 578	9,9%	0,3%	2,1%	2,3%

Source : finess, exploitation ORS

Une offre de structure pour personnes âgées supérieure à la moyenne du Haut- Rhin, à l'exception des EHPAD à l'échelle du Pays du Sundgau.

La majorité de l'offre est concentrée sur les communes de : Altkirch, Dannemarie, Hirsingue et Illfurth.

Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendante (EHPAD) est dédié à l'accueil des personnes âgées de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique et qui ne peuvent plus être maintenues à domicile. C'est une structure médicalisée qui offre, en plus de l'aide à la vie quotidienne (lever, coucher, toilette, repas ...) et des soins médicaux personnalisés, les services tels que la restauration, la blanchisserie, les animations...

Les centres de jour (Centres d'accueil de Jour - CAJ) accueillent à la journée (ou à la demi-journée) des personnes âgées dépendantes ou atteintes de la maladie d'Alzheimer avec l'objectif de maintenir l'autonomie et la socialisation. Ils leur permettent une poursuite de leur vie à domicile, de renouer les contacts sociaux mais aussi de soulager les aidants et les familles.

Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) interviennent à domicile pour dispenser des soins infirmiers aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Ils contribuent au maintien des personnes à leur domicile.



OFFRE MÉDICO-SOCIALE - PH

Offre médico-sociale pour personnes handicapées dans le territoire en 2018

	Nombre de places pour adultes handicapés			Nombre de places pour enfants handicapés
	MAS	Foyer de vie pour adultes handicapés	Foyer d'hébergements pour adultes handicapés	IME
Commune de Altkirch	-	55	22	-
CC Sud Alsace Largue	-	27	23	50
CC Sundgau	37	133	57	40
Pays du Sundgau	37	215	102	90
Haut-Rhin	441	1 069	536	1 136

Source : finess, exploitation ORS

Le territoire dispose de plus de 350 places pour adultes handicapés et de 90 pour enfants handicapés.

L'offre est concentrée sur les communes de : Altkirch, Dannemarie, Hirsingue et Reispach.

Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) ont pour mission d'accueillir des adultes handicapés en situation de « grande dépendance », ayant besoin d'une aide humaine et technique permanente, proche et individualisée.

Le foyer de vie (ou foyer occupationnel) est un établissement qui accueille des adultes handicapés ayant une certaine autonomie pour leur proposer des animations, des activités en fonction de leur handicap. Certaines structures peuvent également proposer un hébergement.

Les Foyers d'hébergement pour adultes handicapés assurent l'hébergement et l'entretien des personnes adultes handicapées qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire, dans un établissement ou un service d'aide par le travail (ESAT), ou dans une Entreprise Adaptée.

Les Institut médico-éducatifs (IME) sont des établissements médico-éducatifs qui accueillent les enfants et adolescents ayant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés.



OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE



EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS



Equipements culturels et sportifs en 2016 et licences sportives en 2015

	Equipements culturels - musée, cinéma, conservatoire, théâtre		Equipements sportifs		Licences sportives délivrées à des personnes de 20 à 59 ans		Licences sportives délivrées à des personnes de 5 à 19 ans	
	Effectifs	Part pour 10 000 habitants	Effectifs	Part pour 10 000 habitants	Effectifs	%	Effectifs	%
Commune de Altkirch	2	3,5	36	62,3	564	18	1 277	127*
CC Sud Alsace Largue	-	-	122	54,8	2 109	18	3 083	72
CC Sundgau	4	0,8	283	59,6	4 478	18	6 207	73
Pays du Sundgau	4	0,6	405	58,0	6 587	18	9 290	73
Haut-Rhin	53	0,7	3 655	47,9	67 878	17	101 048	74
Grand Est	340	0,6	30 895	55,6	466 758	16	711 595	71
France hexagonale	4 808	0,7	302 356	46,9	5 377 499	17	8 270 336	70

* Il est possible qu'une même personne dispose de plusieurs licences sportives

Sources : Insee (RP2016), Ministère en charge des sports RES (2018), Insee (RP2015), MEOS 2015 – Injep, exploitation ORS

- Avec 2 équipements culturels (musée, cinéma) et 36 équipements sportifs, la commune présente des densités d'offre culturelle et sportive supérieures à celles du Haut-Rhin

► Notons cependant que l'offre notamment culturelle est parmi la seule disponible à l'échelle du Pays du Sundgau

- 564 licences sportives ont été délivrées, soit 18% des 20-59 ans (17% HR)



SYNTHÈSE





SYNTHÈSE GLOBALE

- ❑ Une population concentrée autour des villes centres et à majorité rurale
- ❑ Un vieillissement proche de celui de la région, plus jeune sur la CC Sud Alsace Largue
- ❑ Des problématiques environnementales : eau et dans une moindre mesure : radon et air
- ❑ Des logements anciens et une part importante de chauffages de type poêle, cheminée
- ❑ Territoire principalement maillé de routes départementales, à l'écart des grands réseaux de communication d'échelle nationale
- ❑ Une précarité sociale moins marquée que dans l'ensemble de la région (frontière Suisse)
- ❑ Des personnes âgées en augmentation, plus de recours aux institutions
- ❑ Beaucoup de femmes à temps partiel, notamment mis en lien avec l'éloignement des écoles
- ❑ Un état de santé plus favorable que dans le département et la région avec notamment des décès aux âges élevés
- ❑ 107 décès seraient potentiellement évitables sur la Pays du Sundgau par une amélioration des actions prévention primaire
- ❑ Une prévalence plus faible d'affection longue durée, dans un contexte départemental déjà plus faible qu'en région
- ❑ Offre en professionnels de santé faible et vieillissante notamment sur la CC Sud Alsace Largue
- ❑ Une offre médico-sociale plutôt satisfaisante



SYNTHÈSE SPÉCIFIQUE ALTKIRCH

- ❑ Des caractéristiques propres aux milieux urbains : densité de population importante, concentrations en polluants atmosphériques plus importantes, plus de locataires, plus de logements HLM, plus de familles monoparentales et familles nombreuses,...
- ❑ En revanche, pour un milieu urbain Altkirch présente tout de même une part importante de logements anciens (27% construits avant 1945)
- ❑ Davantage de précarité liée au revenu : Un revenu médian par UC inférieur à la moyenne départementales, plus de personnes sous le seuil de pauvreté et les prestations sociales qui occupent une part plus importante dans le revenu qu'au niveau départemental
- ❑ Plus d'un jeune sur cinq est ni étudiant, ni employé, ni stagiaire
- ❑ Davantage de bénéficiaires des aides liées à un handicap qu'au niveau départemental (AAH, AEEH) en lien avec les structures présentes sur la commune
- ❑ Une prévalence plus faible d'affection longue durée, dans un contexte départemental déjà plus faible qu'en région
- ❑ Des taux de vaccinations plus faibles qu'au niveau départemental et régional en ce qui concerne la vaccination de la grippe saisonnière
- ❑ Une offre en médecins généralistes et spécialistes présente mais la commune constitue un pôle pour l'ensemble du territoire





Observatoire régional de la santé du Grand Est (ORS Grand Est)

Siège : Hôpital Civil – Bâtiment 02 – 1^{er} étage
1, place de l'Hôpital – 67091 STRASBOURG Cedex

Tél. : 03.88.11.69.80 – E-mail : contact@ors-ge.org

Site internet : www.ors-ge.org